

ALGÉRIE-YÉMEN

Convergence de vues sur l'importance de la réforme de la Ligue arabe

P.24

ALGÉRIE-USA

L'APN prendra part aux travaux du Forum politique de haut niveau sur le développement durable à New York

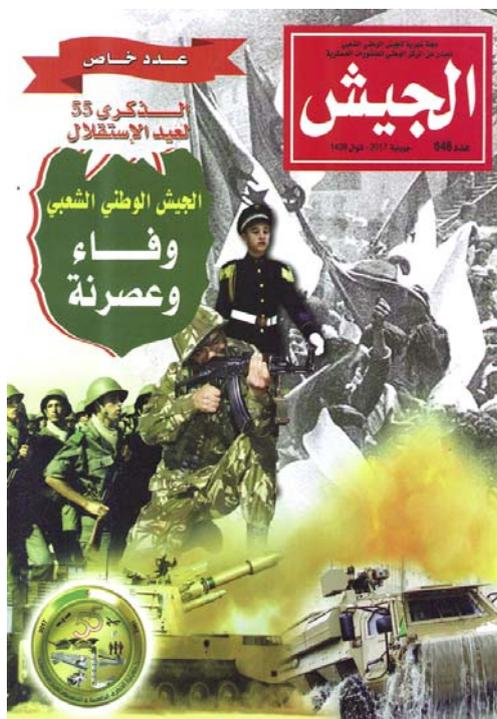
P.24

LIBYE

Al Sarraj : Mise en garde contre la présence de groupes terroristes armés et appel au respect de la souveraineté de la Libye

P. 5

Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah l'a affirmé dans l'éditorial d'un numéro spécial de la revue *El Djeich* consacré au 55^e anniversaire de l'indépendance :



NOTRE PLUS GRAND SOUCI AU SEIN DE L'ANP :

Consolider la sécurité de l'Algérie et défendre son indépendance

La consolidation de la sécurité de l'Algérie, la défense de son indépendance et la préservation de sa souveraineté nationale ainsi que son unité, demeurent le «plus grand souci» au sein l'Armée nationale populaire (ANP), a affirmé le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, dans l'éditorial d'un numéro spécial de la revue El Djeich consacré au 55^e anniversaire de l'indépendance.

P. 4

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Tebboune inaugure et inspecte des projets à Alger

« L'Instruction relative à l'ouverture d'un dialogue national avec les partenaires politiques et sociaux fin prête et attend l'approbation du président de la République »

P. 4



AHMED SACI A L'A AFFIRMÉ :

«Le ministère du Commerce en passe d'actualiser le système législatif pour réguler le marché et protéger le consommateur»

P. 6

ÉNERGIE

M. Guitouni appelle Alnaft à faire preuve d'initiative

P. 6

SANTÉ

CANCER

Des tatouages au henné pour mieux supporter la chimio

P. 12-13

SOCIÉTÉ

ACCIDENTS DE LA ROUTE:

1.343 morts et 14.500 blessés enregistrés entre janvier et mai 2017

P. 9

FOOTBALL

TRANSFERT : **Zetchi :**

«A 99%, Attal jouera en Europe la saison prochaine»

P. 22

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Une casemate pour terroristes contenant une mine artisanale découverte à Skikda

P. 3

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT DE BOUMERDÈS

Conférence sur «La veille environnementale»

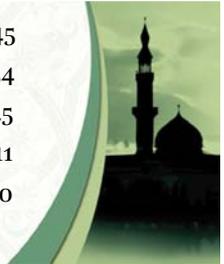
La ministre de l'Environnement et des Energies Renouvelables, Mme Fatma Zohra Zerouati, participera ce matin à partir de 10h à la Maison de l'Environnement de Boumerdès, à une conférence sur le thème "La veille environnementale", animée par M. Bachir Messaitfa.



Horaires des prières

Lundi 23 chawal 1438

Fajr	03:45
Dohr	12:54
Asr	16:45
Maghreb	20:11
Isha	21:50



ÉDUCATION NATIONALE

La rentrée scolaire 2017-2018 fixée le 6 septembre

La date de la rentrée scolaire 2017-2018 a été fixée le 6 septembre prochain pour les élèves, selon un calendrier du ministère de l'Éducation nationale publié sur son site internet. "La rentrée scolaire 2017-2018 a été fixée le 20 août prochain pour l'administration centrale, le 30 août pour l'administration locale, le lundi 4 septembre pour les enseignants et le mercredi 6 septembre pour les élèves", précise la même source.

MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID

Enregistrement de témoignages

Le Musée national du moudjahid, organise cet après-midi à partir de 14h, la 175e rencontre pour l'enregistrement de témoignages de moudjahidine et moudjahidate sur la guerre de Libération nationale.



CE MATIN À L'ÉCOLE DE POLICE DE DAR EL BEÏDA

Sortie de promotion d'agents de police



Le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, présidera ce matin à partir de 9h à l'École de police de Dar El Beïda (Alger), la cérémonie de sortie d'une promotion d'agents de police.

LIBRAIRIE CHAÏB DZAIÏR

Conférence demain sur Boualem Bessaih

Les Editions Anep, organisent demain mardi 18 juillet à partir de 15h30 à la librairie Chaïb Dzaiïr, sise 1 Avenue Pasteur, Alger-Centre, une conférence consacrée à la présentation de l'ouvrage sur le défunt Boualem Bessaih, animée par son hauteur M. Brahim Roumani.



CE MATIN AU SIÈGE DU QUOTIDIEN EL WASSAT

Conférence de l'AAECJ

L'Association algérienne des études constitutionnelles et juridiques (AAECJ), organise une conférence de presse, ce matin à partir de 10h au siège du quotidien *El Wassat*.

CASIF SID FREDJ

Houssem Kaméliou et le groupe Toumast N'teniri en concert

L'Office national de la culture et de l'information (ONCI), organise ce soir à partir de 22h au théâtre en plein air du Casif de Sidi Fredj, une soirée artistique animée par Houssem Kaméliou et le groupe Toumast N'teniri en concert.



Météo

	Max	Min
Alger	29°	20°
Oran	29°	22°
Annaba	27°	19°
Béjaïa	28°	21°
Tamanrasset	37°	24°

THÉÂTRE DE VERDURE

Soirée musicale avec Chaba Nawel, Cheb Mimou, Cheb Didine et Thanina

Le théâtre de verdure de verdure (Complexe Laâdi Fliçh), abrite ce soir à partir de 22h, une soirée musicale avec Chaba Nawel, Cheb Mimou, Cheb Didine et Thanina.

UNIVERSITÉ/ EMPLOI

Renouvellement de la convention de partenariat entre l'ANSEJ et l'université Constantine 2

La convention entre l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) et l'université Constantine 2, Abdelhamid Mehri a été renouvelée hier, à l'occasion de l'ouverture de l'université d'été 2017 dédiée à l'entrepreneuriat en milieu universitaire. Cette convention oeuvre à promouvoir le principe entrepreneurial chez les étudiants à travers l'initiation aux options "d'embauche", prévues par l'Etat dans le cadre des différents programmes de soutien à l'emploi dont l'ANSEJ, a précisé le directeur de cet organisme, Abdenour Ghellab mettant l'accent sur l'importance de ce dispositif dans l'ouverture davantage de perspectives professionnelles pour les jeunes et les étudiants en particulier. La maison de l'Entrepreneuriat de l'université Constantine 2 constituera le "trait d'union" entre les deux parties de cette convention, a affirmé le même responsable, précisant, dans ce sens que de nouvelles approches de collaboration basées sur des activités de terrain notamment ont été prévues au titre de ce partenariat. Le renouvellement de la convention ANSEJ- Université Constantine 2 vise également à consolider l'accompagnement des jeunes universitaires désireux d'investir dans le monde entrepreneurial, a encore souligné le directeur local de l'ANSEJ. Le développement de l'esprit de cluster (ensembles d'entreprises versées dans le même domaine pour constituer un pôle spécialisé) est également ciblé dans le cadre de cette convention de partenariat, d'une durée de cinq (5) ans, a fait savoir le même responsable.

CE MATIN AU SIÈGE DE LA CACI

Journée d'information sur l'économie du Mali



Dans une optique visant le développement des relations économiques et des échanges commerciaux avec les pays du Sahel africain, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organise ce matin à partir de 09h30, en collaboration avec l'ambassade du Mali en Algérie, une journée d'information sur l'économie du Mali. Cette journée sera consacrée à l'examen du potentiel du marché malien et aux opportunités de partenariat à entreprendre avec les opérateurs économiques de ce pays qui possède une économie ouverte, dans laquelle le commerce représente près de 60% du PIB.

EL TARF

Deux personnes mortes noyées sur des plages non surveillées

Deux (2) personnes ont perdu la vie par noyade, une (1) autre est portée disparue et deux (2) autres ont été secourues d'une mort certaine, dans la journée de samedi, sur des plages non gardées de la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris, hier, auprès des services de la protection civile. La première victime, D. Nadjir, 51 ans, originaire de Meskiana, dans la wilaya d'Oum Bouaghi, a perdu la vie en s'aventurant sur une plage non surveillée, située à la plage 5 juillet, dans la commune d'El Chatt tandis que la seconde victime, A.Toufik, 34 ans, issu de la ville de Berrihane, a été repêché au niveau de la plage non gardée El Djazira, située dans la commune de Berrihane, a ajouté la même source. Les services de la protection civile, qui ont enregistré, durant la même journée, la disparition en mer d'un quadragénaire, K.H.S, originaire de la daïra de Boutheldja, sont intervenus également pour porter secours à deux autres baigneurs ayant failli perdre la vie par noyade après avoir pris le risque de se baigner alors que la mer était fortement agitée. La première victime, A. Mohamed, 30 ans, de Berrihane, a eu la vie sauve grâce à l'intervention des plongeurs de la protection civile qui l'ont secouru au niveau de la plage non gardée El Djazira alors que la seconde victime, S.Sofiane, 36 ans, qui s'était hasardée sur une plage non surveillée située entre l'embouchure et la plage Verges, a été sauvée en extrême par trois plongeurs de la protection civile, a-t-on détaillé.

LE VICE-MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE, CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ANP, LE GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE, AHMED GAÏD SALAH L'A AFFIRMÉ DANS L'ÉDITORIAL D'UN NUMÉRO SPÉCIAL DE LA REVUE *EL DJEICH* :

«Notre plus grand souci au sein de l'ANP est de consolider la sécurité de l'Algérie et défendre son indépendance»

La consolidation de la sécurité de l'Algérie, la défense de son indépendance et la préservation de sa souveraineté nationale ainsi que son unité. demeurent le «plus grand souci» au sein l'Armée nationale populaire (ANP), a affirmé le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, dans l'éditorial d'un numéro spécial de la revue *El Djeich* consacré au 55e anniversaire de l'indépendance.

«Notre préoccupation et notre plus grand souci au sein de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de Libération nationale, est de consolider la sécurité de l'Algérie, de défendre son indépendance, de préserver sa souveraineté nationale ainsi que son unité», indique le général de corps d'Armée.

«Dans cette optique, nous œuvrons avec abnégation et fidélité, sous la direction de son excellence Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, afin d'atteindre le rang de force et un haut niveau de professionnalisme à travers lesquels nous poserons les fondements solides d'une armée moderne, forte et crainte conformément aux exigences de l'acquisition des facteurs de force dissuasive et qui va de pair avec l'ampleur des missions constitutionnelles assignées aux forces armées», a-t-il ajouté.

Le général de corps d'Armée a souligné que les résultats «palpables» obtenus sur le terrain dans plusieurs domaines, «témoignent de la ferme et constante détermination ainsi que de l'engagement du Haut Commandement de l'ANP à permettre à notre pays de faire face et de relever tous les défis, dont ceux consistant à faire avorter tous les complots et autres plans concoctés par ses ennemis».

Il s'agit aussi, a-t-il men-



tionné, d'apporter sa contribution efficace à l'effort de restauration de la sécurité et de s'opposer, avec rigueur, détermination et fermeté, à toute tentative visant à troubler la quiétude de notre peuple en débarrassant notre pays du fléau du terrorisme».

Pour Gaïd Salah, «ce qui a été accompli dans ce domaine, ces dernières années, témoigne de la justesse de l'approche adoptée par l'ANP, fortement appuyée par le peuple algérien, regroupé autour de son armée».

Sur ce plan, a-t-il ajouté, l'ANP «a prouvé en de nombreuses occasions sa grande capacité à s'adapter aux situations d'urgence et périlleuses, ce qui ne fait qu'accroître notre détermination à poursuivre le travail, sans relâche, afin d'éradiquer définitivement les derniers résidus terroristes et leurs soutiens parmi les réseaux de la contrebande et du crime organisé».

Il a, par ailleurs, indiqué que l'ANP «déploie des efforts conséquents dans la constitution d'une assise pour les fabrications militaires et leur développement, en s'appuyant essentiellement sur nos propres potentialités tant humaines que matérielles, et en coopération avec de partenaires étrangers, dans la perspective de satisfaire les besoins des forces et de contribuer à la promotion du tissu industriel nationaux».

Le général de corps d'Armée a estimé que «les résultats positifs enregistrés sont le fruit du caractère sacré confié par les éléments de l'ANP à ses missions constitutionnelles découlant de la substance même de la doctrine ayant guidée sa glorieuse Révolution libératrice, de la foi profonde et inébranlable en les valeurs nationales ainsi que de sa conscience de l'ampleur des défis du devoir et de la nécessité de les relever».

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Une casemate pour terroristes contenant une mine artisanale découverte à Skikda

Une (1) casemate pour terroristes contenant une mine de confection artisanale, un micro portable et des appareils-photos a été découverte samedi à Skikda lors d'une opération de fouille par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique dimanche le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de recherche, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, le 15 juillet 2017 à Skikda (5e Région militaire), une (1) casemate pour terroristes, contenant une mine de confection artisanale, un micro-portable, des appareils-photo et des effets de couchage», précise la même source. Des quantités de substances de vivre, dissimulées dans un fut en plastique, ont été également découvertes dans la même localité, ajoute le communiqué. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP et des Gardes-frontières, en coordination avec les services de Douanes «ont intercepté, à Sidi Belabès et Tlemcen (2e RM), trois (3) narcotrafiants et saisi 135 kilogrammes de kif traité». En outre, des unités des Gardes-côtes «ont mis en échec, à Béni Saf, wilaya de Aïn Témouchent (2e RM), deux tentatives d'émigration clandestine de 28 individus, à bord d'embarcations pneumatiques, tandis que 15 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Adrar et Tamanrasset», conclut le communiqué du MDN.

SIDI BEL-ABBÈS

Saisie de 49 kg de kif traité

Les services des douanes de Benbadis et Sidi Bel Abbès ont procédé, en collaboration avec les éléments de l'ANP, à la saisie de 49 kg de kif traité au niveau de l'échangeur de l'autoroute Est-Ouest, près d'Aïn El Berd, a-t-on appris dimanche, du directeur des douanes par intérim de Sidi Bel Abbès, Abdelaziz Merioua. La prise a été effectuée vendredi soir suite à l'interpellation de trois individus se trouvant à bord de deux véhicules. L'une des deux voitures était utilisée par un éclairier qui ouvrait la voie aux autres membres du réseau. La fouille minutieuse de la seconde voiture a permis la découverte de la drogue, dissimulée au niveau des portières. Selon le même responsable, ce groupe acheminait la drogue de la région frontalière Ouest vers les wilayas de l'Est du pays. Les trois individus ont été placés sous mandat de dépôt et une enquête a été ouverte sur les tenants et aboutissants de cette affaire, ajoute-t-on de même source.

LAGHOUAT :

Les listes de bénéficiaires de 1.300 logements LPL et 3.000 lots de terrain à Aflou rendus publiques

Les listes des bénéficiaires de 1.300 logements publics locatifs (LPL) et de 3.000 lots de terrain à bâtir ont été rendus publiques à Aflou (Laghouat), a-t-on appris dimanche auprès des services de la daïra.

Localisés au niveau du nouveau pôle urbain, ces logements ont vu tous leurs travaux intérieurs achevés, en attendant la finalisation en cours des raccordements aux divers réseaux, ont précisé les mêmes services. Les listes regroupent des bénéficiaires de différentes catégories sociales remplissant les conditions d'éligibilité à ces logements LPL, selon la même source qui fait part de la mise en place d'une commission chargée de la réception et de l'examen des recours. Les responsables de la commune d'Aflou ont, de leur côté, de la poursuite des travaux d'un programme de 1.200 unités similaires (LPL), en attendant le lancement en septembre prochain de l'étude des demandes des postulants. Il est signalé, dans le même sillage, l'affichage de la liste des bénéficiaires de 3.000 lots de terrain à bâtir répartis entre les sites de la route d'El-Bayadh et de Dhayet Legrad et la zone Est de la ville d'Aflou. Les services de la wilaya de Laghouat annoncent, pour leur part, l'affichage, dans les prochains jours, des listes des bénéficiaires des programmes de logements publics locatifs dans certaines communes de la wilaya, y compris celle du chef lieu de wilaya.

L'Office national du Hadj et de la Omra engagé pour garantir un pèlerinage dans la dignité

L'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO) est engagé à garantir un "Hadj de la dignité" (Hadj El Karama) conformément aux orientations du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a indiqué dimanche à Tlemcen le directeur de la communication de cet organisme, précisant que l'ensemble des aspects entourant les préparatifs du hadj tendent vers "l'amélioration sensible" des conditions de cette opération dans tous les domaines, depuis le départ de l'aéroport vers les Lieux saints de l'Islam jusqu'au retour des hadjis.

A titre d'exemple, l'ONPO a réservé pour chaque pèlerin une surface de 4 m2 au niveau des hô-

tels classés trois, quatre, voire cinq étoiles, qui accueilleront la délégation algérienne en Arabie saoudite, a précisé Mustapha Haidaoui à l'APS, en marge de l'action de sensibilisation de la caravane "Hadj Mabrouf".

Il a ajouté que ces établissements sont situés aux environs proches de la mosquée du Prophète Mohamed (QSSSL) à Médine, ou du Haram El Mekki. La restauration et le transport des pèlerins algériens, entre autres, n'ont pas été en reste, puisque tous les moyens ont été mobilisés sur place afin de permettre aux hadjis d'accomplir le cinquième pilier de l'Islam dans de très bonnes conditions, a déclaré le responsa-

ble de la communication de l'Office et directeur de la caravane qui sillonne depuis le 3 juillet dernier le pays.

L'ONPO qui prendra en charge 13.000 hadjis de la délégation algérienne aux Lieux saints de l'Islam, a initié cette caravane qui touchera, au total, une vingtaine de wilayas pour sensibiliser les pèlerins sur l'importance de cette opération afin qu'ils soient les meilleurs ambassadeurs de l'Algérie au pèlerinage 2017, a-t-il précisé. Abritée par la mosquée Imam Ali de Tlemcen, cette action de sensibilisation, organisée en étroite collaboration avec la direction locale des Affaires religieuses et des Wakf, a regroupé environ deux-cents

futurs hadjis de la wilaya, ainsi que les représentants d'une agence de voyage de la wilaya de Saida concernée par l'opération Hadj 2017. Les intervenants, dont celui de l'ONPO, de la protection civile, des ministères des Affaires religieuses et de la Santé, ont insisté sur l'intérêt que doit accorder le pèlerin à cette action, avant de prodiguer à leur intention une série de consignes et de recommandations à même de leur faciliter l'accomplissement de ce devoir religieux. Avant de clôturer cette journée, un imam de la mosquée Nadjah d'Alger a fait un série de démonstrations pratiques de l'opération du Hadj devant des maquettes représentant, entre au-

tres, La Mecque. Ce dernier a, ensuite, répondu aux questions de l'assistance.

Partie le 3 juillet dernier de Dar El Imam à Alger, cette caravane, subdivisée en deux itinéraires, a déjà traversé plusieurs wilayas, dont certaines du grand Sud, selon son premier responsable. Elle se dirigera ensuite vers Oran, Sidi Bel Abbès et Relizane. Le second itinéraire traversera Chlef et Blida, avant d'atteindre Alger, qui abritera, les 29 et 30 juillet, les campagnes de sensibilisation destinées aux hadjis d'Alger, Tipasa, Boumerdès et de Bouira.

APS

« L'instruction relative à l'ouverture d'un dialogue national avec les partenaires politiques et sociaux fin prête et attend l'approbation du président de la République »

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, samedi à Alger, que l'instruction relative à l'ouverture d'un dialogue national avec les partenaires politiques et sociaux était fin prête et serait promulguée une fois approuvée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Lors d'une visite de travail et d'inspection au projet de la Grande mosquée d'Alger, M. Tebboune a affirmé que l'instruction relative à l'ouverture des canaux de dialogue et de concertation entre les composantes du tissu national "est fin prête et a été transmise il y a peu au président de la République", ajoutant qu'elle serait promulguée pour engager des contacts avec les parties concernées par le dialogue national "dès son approbation par le président de la République".

Le Gouvernement contactera les différentes parties représentées en l'occurrence "les partis représentés à l'Assemblée populaire nationale (APN), au Conseil de la nation et le mouvement associatif", a-t-il poursuivi, ajoutant que "toutes les parties seront présentes pour émettre leurs avis à la faveur d'une conférence ouverte qui sera une occasion pour exprimer les différents avis". Ladite conférence sera couronnée d'un rapport final "sur la base duquel le débat aura lieu avec les spécialistes, a-t-il ajouté.

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune avait affirmé, lors de la présentation du Plan d'action du gouvernement devant les membres du Conseil de la nation, après son adoption par l'Assemblée populaire nationale (APN), que "le gouvernement s'attèlera à l'ouverture de canaux de dialogue et de concertation avec toutes les composantes du tissu national, qu'elles soient politiques, syndicales, académiques ou associatives pour expliquer la démarche de l'exécutif, obtenir la confiance et l'adhésion de toutes les catégories du peuple", ajoutant que le gouvernement "s'éloignera des polémiques stériles pour focaliser son effort collectif sur la réalisation de sa mission en faisant prévaloir la stabilité du pays et la cohésion sociale au dessus de toute autre considération".

M. Tebboune a indiqué, par la même occasion, que "le Gouvernement est conscient qu'un consensus autour des questions nationales majeures facilitera grandement la réalisation des objectifs tracés dans son Plan d'action pour la mise en œuvre du programme du président de la République", soulignant l'importance d'atteindre un consensus national pour gérer la crise économique et la souveraineté nationale dans la prise de décision".

En réponse aux questions des journalistes, au terme de sa visite de travail et d'inspection effectuée à Alger, M. Tebboune a refusé de commenter les déclarations de certains responsables algériens au sujet des migrants clandestins en Algérie, affirmant que ces responsables n'avaient "rien apporté qui puissent justifier les réactions des médias" concernant cette question.

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Tebboune inaugure et inspecte des projets à Alger

La visite effectuée samedi par le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, dans la wilaya d'Alger a été marquée par l'inauguration et l'inspection de projets de nouvelles réalisations dans les secteurs du logement, du tourisme, du travail et de l'emploi, ainsi qu'une inspection de l'état d'avancement du chantier de la grande mosquée d'Alger.

Cette visite d'inspection et de travail dans la capitale, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi du programme du président de la République, a permis au Premier ministre de s'enquérir de l'état d'avancement du programme de développement mis en œuvre par le gouvernement.

M. Tebboune a annoncé, à cette occasion, que 16.000 logements de type location-vente «AADL» devraient être livrés à Sidi Abdellah (Alger) d'ici à novembre prochain, ce qui portera le nombre total de logements distribués dans ce cadre dans cette ville nouvelle à 26.000 unités.

Il a procédé à l'inauguration de la 2e tranche du programme de logements de la ville nouvelle de Sidi Abdellah englobant 3.280 logements, dont 2.080 unités de type AADL et 1.200 logements publics promotionnels (LPP) et a posé la première pierre d'un projet de réalisation de 14.200 autres logements à Sidi Abdellah, dont 11.000 unités de type location-vente et 3.200 LPP.

Le Premier ministre a inauguré, par la suite, l'École supérieure de la sécurité sociale (ESSS), sise à Ben Ak-



noun, où il a reçu une présentation détaillée de cette nouvelle structure et au cours de laquelle, il s'est félicité de la réalisation de cet «édifice unique dans le monde arabe et en Afrique, du fait qu'il répond aux standards internationaux», exprimant le souhait que sa gestion soit «à la hauteur de sa grandeur».

M. Tebboune a salué, par la même occasion, la qualité du travail effectué par l'entreprise publique Cosider qui a réalisé cette structure, ainsi que les ingénieurs qui ont conçu le style architectural esthétique original, conformément aux orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Par la suite, le Premier ministre a présidé à l'École supérieure Hôtellerie et de Restauration d'Ain Benian la cérémonie de sortie de la première promotion d'étudiants au nombre de 32 et ayant bénéficié d'une formation de trois ans en gestion hôtelière et restauration.

Une vidéo sur le système d'études, les conditions d'hébergement et les moyens éducatifs et pédagogiques qu'offre cet établissement a été projeté avant la remise des diplômes aux majors de cette promotion baptisée du nom du défunt Abdelmadjid Allalouh, qui a occupé plusieurs postes après l'Indépendance dont celui de ministre du Tourisme. M. Tebboune a achevé sa visite dans la capitale en se rendant à la mosquée d'Alger pour inspecter l'état d'avancement des travaux de cette infrastructure où il a ordonné l'entreprise réalisatrice du projet d'accélérer le rythme des travaux afin de livrer cette œuvre avant fin 2017.

Par ailleurs, et en marge de cette escale au niveau du projet de la grande mosquée, M. Tebboune a indiqué que la circulaire portant ouverture du dialogue avec les partenaires politiques et sociaux était «prête» et qu'elle vient d'être envoyée au président de la République.

Tebboune ordonne l'accélération de la cadence de réalisation de la Grande mosquée d'Alger pour sa réception avant la fin 2017

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a donné samedi à Alger des instructions fermes pour l'accélération de la cadence de réalisation du projet de la Grande mosquée d'Alger pour son ouverture aux fidèles en décembre prochain.

Lors d'une visite de travail et d'inspection au projet de réalisation de la Grande mosquée d'Alger, M. Tebboune a insisté sur l'impératif de "respecter les délais impartis de concert avec la présidence de la République, à savoir décembre 2017, ce qui exige un travail en 3X8 pour rattraper le retard enregistré".

Le Premier ministre a exprimé son mécontentement face à la lenteur enregistrée dans la réalisation des travaux au niveau de plusieurs structures du projet, à l'instar du minaret et de la salle de prière, soulignant l'importance de rattraper le retard accusé estimé à près de 4 mois.

Il a ordonné, dans ce sens, l'élaboration d'un nouveau plan, "hebdomadaire", sur l'état d'avancement des travaux, ajoutant que le "dôme de la mosquée devrait être posé à la prochaine visite d'inspection au chantier, prévue dans un mois".

Les responsables du projet et les intervenants sont appelés à intensifier la coordination pour respecter les délais fixés et assurer une meilleure efficacité de réalisation, a poursuivi M. Tebboune, rappelant que le ministère des Affaires religieuses était la seule partie habilitée à effectuer les choix artistiques, notamment en ce qui a trait à la décoration et à la calligraphie.

S'agissant des projets de logements, M. Tebboune s'est dit satisfait du rythme de réalisation, au regard des opérations de remise des clés qui ont lieu au quotidien à travers

l'ensemble du territoire national. Il a déclaré à la presse que "les projets de logement avancent dans le bon sens, en dépit de quelques lacunes enregistrées" soulignant dans ce sillage l'importance des projets de réalisation des nouvelles villes à l'instar de Sidi Abdallah et Bouinan, qu'il a qualifiés de "belle surprise". Le Premier ministre a effectué une visite d'inspection et de travail dans la wilaya d'Alger pour s'enquérir de la mise en œuvre du programme de développement au niveau de la capitale.

Outre le projet de la Mosquée d'Alger, M. Tebboune a également visité la nouvelle ville de Sidi Abdallah où il a procédé à l'inauguration du tronçon du dédoublement de la voie reliant le nord de la ville de Zeralda au cyberparc de Sidi Abdallah. Il a en outre posé la première pierre d'un projet de réalisation de 14.200 logements dans la même ville.

Par ailleurs, M. Tebboune a présidé à l'École supérieure d'Hôtellerie et de Restauration d'Ain Benian (Alger), la cérémonie de sortie de la première promotion d'étudiants diplômés de cette école. Il a aussi inauguré l'École Supérieure de la Sécurité Sociale (ESSS).

S'étendant sur plus de 27 hectares, la Grande mosquée d'Alger compte une salle de prière d'une superficie de 20.000 m², une esplanade et un minaret d'une hauteur de 267 m, outre une bibliothèque, un centre culturel, une maison du Coran, des jardins, un parking, des bâtiments administratifs et d'autres pour la Protection civile et la sécurité, ainsi que des espaces réservés à la restauration.

Lancé en 2012, le projet est supervisé par la Société chinoise de réalisation "China State Construction Engineering Corporation" (CSCEC).

ÉLECTIONS AU CONGO : Le premier tour se déroule normalement malgré le retard dans l'ouverture des bureaux dans certaines localités (UA)

Le scrutin pour le premier tour des élections législatives et locales au Congo débuté hier se déroulait dans «des conditions normales», malgré le retard enregistré dans l'ouverture de quelques bureaux de vote dans certaines localités, a indiqué le chef de la mission de l'Union africaine (UA) Django Cissoko.

«Le vote se déroule normalement, malgré le retard que nous avons constaté dans certains bureaux», a déclaré le chef de la délégation des observateurs de l'UA, Django Cissoko, ancien Premier ministre malien.

Dans différents bureaux de vote à Brazzaville, le vote semblait «très timide» dans les quartiers nord alors que des files d'attente étaient perceptibles dans les quartiers sud réputés fiefs de l'opposition, selon des médias.

Pour ce double scrutin, un peu plus de deux millions de Congolais étaient attendus aux urnes ce dimanche pour renouveler les 151 membres de l'Assemblée nationale et 1158 conseillers des communes et des départements.

Plus de 30.000 agents de l'ordre sont déployés pour sécuriser ce double scrutin. Au total 711 candidats sont annoncés pour le scrutin législatif qui se jouera en deux tours, alors que pour le vote unique aux assemblées locales 81.319 candidats répartis dans 1189 listes.

Le Parti congolais du travail (PCT) au pouvoir a aligné 128 candidats à la députation sur les 151 circonscriptions aux législatives.

On note également que le premier parti d'opposition parlementaire, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS) a positionné 43 candidats aux législatives et l'Union des démocrates et humanistes (UDH-Yuki) de Guy-Brice Parfait Kolélas, arrivé deuxième à la présidentielle de mars 2016, a présenté 31 candidats.

«Je vois qu'il n'y a pas beaucoup d'affluence. ... En plus, c'est calme, on a fait le tour, tout se passe bien», a déclaré la doyenne du corps diplomatique au Congo Charlotte Fayanga, ambassadeur de la République centrafricaine (RCA) au Congo.

Mme Fayanga était à la tête d'une délégation d'ambassadeurs qui a fait la ronde des arrondissements de Brazzaville pour suivre le déroulement des opérations de vote.

Le chef de l'Etat congolais Denis Sassou Nguesso a voté au siège du 5ème arrondissement de la capitale vers 11 heures du matin, selon les médias locaux.

Ces élections législatives et locales sont les toutes premières de la nouvelle République au Congo, instaurée à la suite du changement de la Constitution en octobre 2015 et de l'élection présidentielle anticipée de mars 2016.

L'UA a déployé ses observateurs électoraux en République du Congo en prévision de ces élections législatives et locales.

Cette mission d'observation électorale de l'UA, qui restera au Congo du 10 au 22 juillet, surveille, évalue et rend compte de la conduite du processus électoral dans le pays, selon une communiqué de l'UA.

Dirigé par Django Cissoko, la mission comprend 40 observateurs, y compris les envoyés de l'UA, les membres du Parlement panafricain, les responsables de la commission électorale et les membres des organisations de la société civile africaine.

La mission devrait mettre un accent sur la régularité, la transparence, l'équité et le bon déroulement du processus, tout en engageant une observation honnête, indépendante, professionnelle et impartiale de la conduite des élections, a souligné le communiqué.

La mission rencontre les autorités politiques du pays, les dirigeants des forces de défense et de sécurité, les institutions électORALES, les partis politiques, les médias, les dirigeants des organisations de la société civile et les représentants de la République du Congo.

La mission de l'UA devrait présenter ses rapports préliminaires le 19 juillet à Brazzaville, selon le communiqué.

Ces observateurs proviennent de 24 pays représentant la diversité géographique du continent et de la sous région tels que l'Angola, le Bénin, le Botswana, le Burundi et la Tunisie.

LIBYE

Mise en garde contre la présence de groupes terroristes armés et appel au respect de la souveraineté de la Libye (Al Sarraj)

Le président du Conseil présidentiel du Gouvernement libyen d'union nationale, Fayez Al Sarraj, a appelé samedi ceux qui s'«immiscent négativement» dans les affaires internes de la Libye, à «lever la main de la Libye», mettant en garde contre l'existence de groupe armés sous plusieurs formes et appellations avant de porter la responsabilité des événements qui surviennent dans le pays aux parties politiques libyennes.

«Nous avons traité de manière équilibrée avec beaucoup de pays. Nous ne sommes pas otages de l'étranger», a affirmé M. Al Sarraj dans une allocution adressée samedi au peuple libyen.

«Nous disons aux parties qui s'immiscent négativement dans nos affaires: levez vos mains de la Libye. Nous avons précisé que la demande d'aide pour la reconstruction du pays et la lutte contre le terrorisme n'est pas une demande d'ingérence ni une violation de la souveraineté. Lorsque nous nous unissons et respectons notre peuple et sa dignité, et eurons un développement de notre pays, le monde nous respectera et la souveraineté se réalisera», a précisé le président du Conseil présidentiel libyen.

M. Al Sarraj a estimé que la question sécuritaire figurait parmi les dossiers les plus épineux dans ce contexte marqué par une «présence de groupes armés sous diverses formes et appellations outre le danger que constitue la prolifération des armes». Le responsable a exprimé sa conviction quant à la «capacité des Libyens à faire sortir le pays de la crise sans pertes humaines ni atteinte aux biens du peuple».

Le responsable a salué les efforts des corps libyens de sécurité et leur capacité à faire face à l'anarchie, mettant en exergue leur souci de préserver la sécurité des citoyens. «Nous saisissons cette occasion pour nous



remémorer nos héros qui ont sacrifié leurs vies pour l'éradication du terrorisme, en dépit du blocus imposé et du manque de moyens, et pour la stabilité du pays», a-t-il rappelé.

Le président du Conseil présidentiel libyen a porté la responsabilité des événements qui surviennent dans le pays aux parties politiques, soulignant: «la crise s'est aggravée, car notre attention étant focalisée sur les désaccords entre les enfants de ce peuple, la course pour le pouvoir éphémère et les tentatives visant à monopoliser des ressources de l'Etat».

Il a dans ce sens appelé les Libyens à «unifier les rangs et à faire des concessions, bien que difficiles, pour faire parvenir le pays à bon port».

Al Sarraj appelle à des élections présidentielle et parlementaires en 2018

Par ailleurs, M. Al Sarraj a proposé une feuille de route pour la prochaine étape visant à faire sortir la Libye de la crise conformément à l'accord politique et comprenant l'organisation d'élections présidentielles et législatives en mars 2018.

La feuille de route comprend un appel à l'organisation d'élections présidentielle et parlementaires en mars 2018 pour élire un chef d'Etat et un nouveau parlement pour un mandat de trois ans maximum.

Il a également proposé la poursuite de l'application de l'accord politique et le maintien du gouvernement d'union nationale en attendant la nomination par le chef d'Etat élu d'un nouveau chef du gouvernement et l'approbation de son gouvernement par le parlement.

Selon la feuille de route, le Haut commissariat des élections en collaboration avec l'ONU, la Ligue arabe, l'Union afri-

caine (UA) et l'Union européenne (UE) est chargé de préparer, de superviser et de surveiller les élections présidentielles et parlementaires.

Sous la supervision et la gestion de l'ONU, le parlement et le Conseil d'Etat formeront des commissions de dialogue pour débattre avec les institutions de la société civile de l'élaboration du projet de code électoral et la proposition de révision constitutionnelle pour fixer les prérogatives du chef d'Etat.

Le feuille de route porte sur le cessez-le feu et l'arrêt des hostilités à travers tout le pays à l'exception de la lutte antiterroriste stipulée dans l'accord politique libyen et les chartes internationales. Le parlement et le Conseil d'Etat formeront des commissions mixtes pour entamer l'annexion des institutions de l'Etat souverains divisées.

Le Gouvernement d'union nationale veillera à garantir tous les besoins nécessaires aux citoyens dans toutes les régions, selon la feuille de route qui indique que la Banque centrale de Libye s'engage à accélérer la mise en application de politiques monétaires pour régler le problème de liquidité et réguler le prix de change du dinar libyen.

La feuille de route prévoit la création d'un Conseil supérieur de la Réconciliation nationale fort de 100 membres, composé de notables et sages des tribus des villes libyennes et des institutions de la société civile, la femme et la jeunesse, choisis parmi tous les courants politiques et intellectuels sans exclusive.

Parmi les missions du Conseil, la préparation de la tenue d'un congrès libyen sur la réconciliation nationale et la réalisation de l'amnistie générale et la création de commissions de réconciliation entre les villes, en

veillant à réunir les conditions idoines pour engager un dialogue social à même de faire aboutir les élections législatives, présidentielles et l'échéance constitutionnelle.

Appel au peuple libyen pour concourir à la poursuite de l'échéance électorale et réaliser la réconciliation

Dans ce cadre, M. Al Sarraj a affirmé que les Libyens avaient les mêmes droits et obligations quelle que soit leur appartenance politique ou orientations intellectuelles, ajoutant que «le Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale n'est pas partie au conflit» et apporte son appui à aucune partie au détriment d'une autre. L'initiative «émane d'une proposition visant à parachever l'accord politique et le processus consensuel, et non à le substituer», a-t-il poursuivi.

Il a appelé au retour des réfugiés et émigrés et à l'unification des rangs dans le cadre d'une véritable union nationale, insistant sur l'impératif de respecter le principe de séparation des pouvoirs et d'alternance pacifique au pouvoir, relancer les mécanismes de la justice transitionnelle, réparer les dommages et de réaliser l'amnistie générale et partant une réconciliation nationale inclusive.

M. Al Sarraj a souligné l'importance de préserver les ressources nationales et les institutions économiques et financières de l'Etat, en assurant «une distribution équitable des ressources entre Libyens».

Le président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'union nationale a exhorté le peuple libyen à participer positivement pour faire aboutir cette échéance nationale et à mettre fin à la division et à réaliser la réconciliation et le processus de reconstruction.

APS

ÉNERGIE M. Guitouni appelle Alnaft à faire preuve d'initiative

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a appelé l'Agence nationale de valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) à faire preuve d'esprit d'initiative et d'innovation en vue d'impulser une dynamique réelle dans la mise en œuvre de la politique énergétique nationale tout en veillant au respect des dispositions légales et réglementaires.

Certes, "beaucoup d'efforts ont été fournis, mais il reste beaucoup à faire", a déclaré le ministre lors de son intervention prononcée à l'occasion de l'installation d'Arezki Hocini au poste de président du Comité de directeur d'Alnaft.

Dans ce sens, a-t-il poursuivi, Alnaft doit également innover en vue d'améliorer le climat des affaires et l'attractivité du domaine minier.

"La transparence, la prise de mesures adéquates pour mettre un terme à la bureaucratie et la priorité donnée aux solutions gagnant-gagnant doivent prévaloir, car c'est de notre devenir énergétique qu'il s'agit", a-t-il insisté.

D'autant plus, a ajouté le ministre, cet organisme doit préparer son devenir par la diligence et la proactivité notamment dans cette période marquée par la baisse des prix de pétrole et par la baisse des investissements qui en découle.

En dehors de la loi et de la fiscalité que chaque pays applique souverainement, il est nécessaire, a soutenu M. Guitouni, de faire preuve à la fois d'efficacité et d'écoute, notamment envers les opérateurs, partenaires et investisseurs.

"L'expérience des derniers appels d'offres nous interpelle dans ce sens.

Alnaft doit en tirer les leçons et agir pour améliorer les conditions et l'attractivité", a-t-il recommandé.

En effet, il a considéré qu'il était "inadmissible" d'organiser deux ou trois appels d'offres qui s'avèrent infructueux, en citant l'exemple d'un pays arabe où le processus d'appel d'offres et la signature des contrats ont duré deux (2) mois, alors qu'en



Algérie, cela prend plus d'une année.

Sur ce point, il a invité Alnaft à non seulement renforcer ses capacités de conseil et d'expertise devant lui permettre de consolider et d'approuver les plans de développement à moyen et long termes du secteur des hydrocarbures, mais aussi de devenir une "source de propositions" pour rendre le domaine minier national des hydrocarbures plus attractif et pour préserver, ainsi, les intérêts stratégiques de l'Etat en la matière.

Il a aussi préconisé de considérer l'investisseur étranger comme étant un partenaire et non pas comme un sous-traitant.

Fiscalité: de légères modifications en vue

Abordant la fiscalité pétrolière, le ministre a observé que la baisse des prix du pétrole a rendu le dispositif fiscal pétrolier actuel comme un facteur contraignant à l'investissement dans le domaine des hydrocar-

bures. En conséquence, a-t-il avancé, l'Algérie devrait opérer de "légères modifications" juridiques dans la loi régissant ce domaine afin d'attirer les investisseurs mais sans toucher au principe fondamental de la loi en vigueur.

A ce propos, il a fait savoir que des approches avaient été faites auprès du ministère des Finances, tandis qu'une commission travaille sur cette question de la fiscalité.

Dans ce contexte, il a affirmé qu'il n'y avait aucune raison que l'Algérie ne soit pas attractive dans le domaine des investissements en hydrocarbures.

Jugeant, par ailleurs, que la conjoncture actuelle de baisse des prix du pétrole n'était pas favorable aux investissements, le ministre a suggéré à Alnaft de se préparer à l'après-pétrole en "mettant tout dans le panier" (énergies conventionnelles, non conventionnelles, solaire...).

Arezki Hocini installé au poste de président d'Alnaft



Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a procédé hier à l'installation d'Arezki Hocini au poste de président du Comité de directeur de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft).

Pour rappel, avant cette nomination, M. Hocini occupait le poste de président par intérim d'Alnaft depuis le 23 mars 2017 en remplacement de Sid Ali Betata.

Lors de la cérémonie d'installation, M. Hocini s'est dit "très conscient du rôle important" de l'agence Alnaft pour le développement du secteur de l'énergie.

A ce propos, il a soutenu que cette agence, en collaboration avec Sonatrach, s'attèlerait à améliorer le processus de valorisation du domaine minier et de mettre en oeuvre toutes les dispositions nécessaires afin d'attirer davantage d'investissements. Selon lui, la conjoncture économique actuelle nécessite l'impulsion d'une "nouvelle dynamique" dans la mise en oeuvre de la politique énergétique dans l'amont pétrolier, en ajoutant que dans l'objectif de valoriser le domaine et d'attirer plus d'investissements, Alnaft "conduira des études, dont deux sont en cours, pour mieux connaître les potentialités des régions du nord et des bassins du sud".

Pour sa part, le ministre de l'Energie a appelé les cadres d'Alnaft à améliorer substantiellement les processus de valorisation du domaine minier national et de mettre en oeuvre les dispositions nécessaires à même de promouvoir et d'attirer davantage les investissements dans la recherche, la production et l'exploitation des hydrocarbures en Algérie.

Né en août 1958, M. Hocini est titulaire d'un master en physique de l'USTHB (promotion 1982) et d'un diplôme d'ingénieur en géophysique de l'Institut algérien de pétrole (IAP) de Boumerdes (promotion 1985).

Il avait exercé auparavant comme directeur de la banque de données de l'exploration à Sonatrach, puis, successivement, directeur de la division de la banque de données d'Alnaft, membre de son Comité de direction, son président intérimaire depuis mars dernier avant d'être nommé président de cette agence. Créée en 2005, Alnaft a pour rôle de promouvoir les investissements dans la recherche et l'exploitation des hydrocarbures et de délivrer les autorisations de prospection.

LE MINISTRE DU COMMERCE, AHMED SACI, A ANNONCÉ : «Le bon de transaction commerciale en vigueur à compter du dernier trimestre de 2017»

Les agriculteurs, les pêcheurs et les artisans seront tenus de présenter le bon de transaction commerciale, tenant lieu de facture, à compter du dernier trimestre de 2017, a annoncé hier à Alger le ministre du Commerce, Ahmed Saci.

Lors d'une rencontre nationale sur le bon de transaction commerciale, M. Saci a précisé que ce document qui vise à mettre un terme à la spéculation et au phénomène des intermédiaires illégaux sera exigé à compter du dernier trimestre de 2017, une fois son modèle simplifié.

Le bon de transaction commerciale est un document établi par l'agent économique lors de la vente.

Il tient lieu de facture et doit comporter le prix, la quantité et le cachet et la signature de l'acheteur. Ce document imposé aux opérateurs intervenant dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'artisanat a pour but de garantir la transparence des transactions, connaître les quantités vendues et les prix pratiqués et maîtriser les circuits de commercialisation. Initialement prévue le 15 septembre 2017, l'entrée en vigueur de cette mesure sera finalement reportée jusqu'à la tenue, lors de la prochaine rentrée sociale, d'une autre rencontre réunissant toutes les parties concernées, en vue de parvenir à un consensus sur le nouveau modèle de document.

Les opérateurs concernés seront ainsi tenus de présenter le bon de transaction commerciale à compter du dernier trimestre de 2017.

Le ministre a décidé de revoir le modèle de ce document après avoir constaté des réticences de la part des opérateurs concernés vis-à-vis de l'utilisation de ces bons de par leur caractère fiscal alors que ces opérateurs bénéficient, en réalité, d'une exonération fiscale.

Le bon de transaction commerciale doit être conçu de sorte à rassurer les opérateurs concernés, a affirmé le ministre, estimant que le modèle actuel comportait beaucoup trop de détails. Une fois le nouveau modèle établi, le bon de transaction commerciale entrera en vigueur progressive-



ment. Il concernera dans un premier temps les personnes morales (entreprises) et les opérateurs économiques réalisant de grands chiffres d'affaires.

Une commission de suivi et d'évaluation sectorielle sera, également, créée comprenant le directeur de wilaya de Commerce et des représentants relevant d'autres directions de wilaya, notamment les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'artisanat, outre des représentants de la Gendarmerie, de la police et des Douanes.

Le bon de transaction commerciale a été imposé aux agriculteurs, aux pêcheurs et aux artisans en vertu du décret exécutif 66-16 du 16 février 2016, qui devrait entrer en vigueur en mai 2016, cependant son application s'est heurtée à de multiples difficultés sur terrain, ce qui a nécessité l'intensification de campagnes de sensibilisation en concertation avec les professionnels concernés pour assurer le succès à cette démarche qui tend à stabiliser les prix de produits sur le marché et mettre terme au monopole et à la spé-

culatation tout en garantissant le contrôle total de l'Etat sur les activités commerciales. Les opérations de sensibilisation visent à "inciter les opérateurs à se conformer volontairement aux nouvelles mesures dont les résultats serviront le cycle économique commençant par les producteurs, les distributeurs, les commerçants de détail et les consommateurs" précise le ministre. Pour sa part, le président de l'Association de protection et d'orientation du consommateur d'Alger (APOCE), Mustapha Zebdi, a appelé à trouver des mécanismes de transparence capables d'assurer l'affichage du prix réel du produit, ce qui est de nature à empêcher tout malentendu entre le consommateur et le vendeur.

Il a, en outre, souligné l'importance de tenir compte de la situation juridique des opérateurs non accrédités officiellement, malgré qu'ils représentent un quota important des produits distribués sur le marché.

Les agriculteurs se plaignent de la difficulté de commercialiser le surplus de leur production (Alliou)

Lors de son intervention, le Secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Mohamed Alliou, que les agriculteurs subissaient cette saison de "grandes" pertes à cause des difficultés rencontrées en matière de commercialisation du surplus de leur production. Il a expliqué que les paysans "ont bel et bien accompli leur travail", ce qui est traduit par le grand volume de production enregistré dans différents champs.

Cependant, le manque d'investissement en matière d'activité d'accompagnement à l'instar du stockage, de la réfrigération, de la distribution et du transfert génère un surplus de marchandises, ce qui les oblige à les vendre à des prix inférieurs au coût de production.

L'intervenant a exhorté les hommes d'affaires et les industriels à effectuer des activités de transformation à même de les inciter à poursuivre la production.

OUARGLA: Un financement de 148 millions DA pour le développement du vieux ksar

Une enveloppe de 148 millions DA a été accordée à la réalisation d'une série d'opérations de développement du vieux Ksar d'Ouar gla, un des plus importants quartiers de la ville, a-t-on appris dimanche auprès de l'Assemblée populaire communale (APC).

Visant l'amélioration du cadre de vie de la population locale, ces opérations, dont 22 inscrites au titre du plan communal de développement (PCD), portent sur la réhabilitation des réseaux d'assainissement et la rénovation de l'éclairage public au quartier Ba-Messaoud, la réhabilitation et l'extension du réseau d'éclairage public depuis le cimetière de Sidi-Bouhdir au carrefour de l'Avenue "17 octobre", l'aménagement de la place des Martyrs et du stade de proximité au quartier Ba-Youb, l'étude et l'aménagement urbain depuis le quartier de Bab-Azzi au cimetière Azeghar Merad et certaines ruelles.

La réalisation d'une aire de détente pour familles au niveau de la palmeraie Ouhéthane, dans la périphérie du ksar, le renforcement et la réhabilitation des façades des rues Tourest au quartier Béni-Brahim et Boushak à Béni-Sissine, en plus du ramassage des débris de bâtiments effondrés, font partie des opérations projetées au niveau du ksar.

Le vieux ksar d'Ouar gla s'est vu accorder entre 2012 et 2017 un total de 69 opérations de développement pour un financement global approchant les 500 millions DA, selon la même source.

Parmi ces actions, 30 opérations ont été réalisées à 100% pour une enveloppe de plus de 180 millions DA, 22 autres sont au stade du règlement de leurs procédures administratives et 17 autres en cours de réalisation, a-t-on précisé à l'APC d'Ouar gla.

OUARGLA : Annulation de 57 attributions de foncier industriel

Cinquante-sept (57) annulations d'attribution de foncier industriel pour le montage de projets d'investissement ont été opérées depuis le dernier trimestre de 2016 dans la wilaya d'Ouar gla, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'industrie et des mines (DIM).

Des mises en demeure ont, pour la seconde fois, été adressées à 174 promoteurs, dont 107 bénéficiaires de foncier industriel n'ayant pas retiré leur permis de construire et 67 autres n'ayant pas entamé les travaux de réalisation de leurs projets, a-t-on ajouté. L'opération d'assainissement du foncier industriel au niveau de la wilaya d'Ouar gla a donné lieu à la récupération de nombreuses assiettes foncières ayant permis jusqu'ici d'agréer 99 nouveaux dossiers d'investissement sur un total de 183 dossiers examinés.

Selon la DIM, 377 promoteurs industriels établis dans les zones d'activités des communes d'Ain El-Beida et Neza se sont vu accorder des titres de lotissement leur permettant de concrétiser leurs projets d'investissement. Dans le but d'aider les promoteurs, la wilaya d'Ouar gla a procédé cette année à l'ouverture d'un guichet unique au niveau de la direction des Domaines, pour permettre aux investisseurs d'accélérer les opérations d'établissement des documents et actes administratifs, a-t-on ajouté de même source. La DIM d'Ouar gla a fait état, dans le cadre de l'encouragement des jeunes promoteurs ayant bénéficié des dispositifs de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) et de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), de la délimitation de terrains pour l'aménagement de nouvelles petites zones d'activités destinées à accueillir ces jeunes promoteurs. Susceptibles de donner une nouvelle dynamique à l'investissement dans la région, ces zones d'activités seront aménagées et raccordées aux réseaux et voies divers (VRD), selon la même source.

APS

FORMATION PROFESSIONNELLE À EL TARF: Une vingtaine de nouvelles spécialités proposée à partir de septembre prochain

Dix-sept (17) nouvelles spécialités, entre diplômantes et qualifiantes, seront introduites, à El Tarf, à la nouvelle rentrée professionnelle, session septembre 2017, a indiqué, samedi, le directeur local de la formation professionnelle.

Treize (13) nouvelles spécialités pour la filière diplômante sont proposées a précisé M. Abdelwahab Hadji, détaillant que le secteur de la formation professionnelle introduira entre autres, une formation en plantes médicinales, dans le montage de panneaux solaires et photovoltaïques, le dessin d'études/béton armé, la réparation de portables fixes et mobiles ainsi que des formations en entretien de véhicules légers, et le ramonage et matelotage de filets de pêche, de géomètre topographe et dans la maintenance d'engins. La même source a indiqué que la filière diplômante propose pour la prochaine rentrée 315 postes pédagogiques détaillant que les inscriptions, sont ouvertes depuis le 9 juillet dernier et se poursuivront jusqu'au 16 septembre prochain à El Tarf.

M. Hadji a souligné qu'un total de 4.975 nouveaux postes pédagogiques est prévu avec une augmentation de plus de 1100 postes comparativement à la rentrée précédente.

S'agissant de la formation qualifiante, le secteur propose pour cette prochaine rentrée 985 postes totalisant 30 spécialités, parmi lesquelles quatre (4) nouvelles ciblant l'entretien de jardins et autres circuits de promenade, la greffe des arbres fruitiers ainsi que la gestion de ruches et l'hélicoptère. L'offre dans ce domaine porte égale-



ment sur 285 nouveaux postes au profit de la femme rurale, 80 autres pour les détenus des trois établissements pénitentiaires d'El Tarf et 190 autres pour les agriculteurs et leurs enfants, a-t-on affirmé de même source.

La formation en hôtellerie et tourisme demeure les branches les plus prisées avec 650 postes dans cette wilaya à vocation touristique par excellence, a-t-on indiqué en rappelant, par ailleurs, que le secteur de la formation professionnelle d'El Tarf a enre-

gistré, durant le mois de juin dernier, la sortie d'une promotion de 2.359 stagiaires.

Le secteur de la formation professionnelle à El Tarf compte seize (16) établissements de formation dont trois (3) instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSEF), trois (3) annexes et un (1) centre de formation professionnelle et apprentissage (CFPA), d'une capacité théorique globale de 4.075 postes pédagogiques et 680 lits.

ORAN : 1.000 nouveaux postes pour le secteur de la formation professionnelle

Les nouveaux établissements de formation, au nombre de sept, qui seront très prochainement réceptionnés vont renforcer le secteur de la wilaya d'Oran de plus de 1.000 autres postes de formation, a-t-on appris du directeur de wilaya du secteur.

Ces nouvelles structures, deux instituts et cinq centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), sont actuellement en cours de réalisation et seront réceptionnées vers la fin de l'année en cours pour certains et le début de l'année prochaine pour d'autres, a précisé à l'APS Belbekouche Abdelkader, directeur de la formation et de l'enseignement professionnels.

Le secteur, d'une capacité d'accueil estimée actuellement à plus de 7.500 postes

de formation, sera renforcé par plus de 1.000 autres postes dès réception de ces projets pour dépasser les 8.500 postes de formation, a fait savoir le même responsable. Le secteur dispose actuellement de quatre instituts nationaux spécialisés en formation professionnelle, un institut d'enseignement professionnel, 21 CFPA et deux annexes. Le nombre devra atteindre 33 structures de formation avec la réception des nouveaux centres.

S'agissant de la prochaine rentrée professionnelle, prévue le 24 septembre, le responsable a souligné que sa direction offre pour cette session plus de 8.190 postes de formation, répartis entre la formation diplômante, les postes en formation résidentielle, et autres en apprentissage et enfin les

postes de formation qualifiante. Les inscriptions pour cette nouvelle rentrée ont commencé le 9 juillet dernier pour se poursuivre jusqu'au 16 septembre prochain et, en préparation à ce rendez-vous, un large programme de sensibilisation comprenant un salon local, des «Portes ouvertes» et une campagne d'information et de sensibilisation sur les différentes offres et spécialités seront lancés à partir du mois prochain. Aussi, une caravane d'information et de sensibilisation sur les différentes offres et spécialités sillonne-t-elle actuellement les plages oranaises à la rencontre des jeunes pour les informer et les motiver sur les différentes offres de formation et spécialités proposées aux jeunes.

Pour ce qui est des nouvelles spécialités et branches

proposées pour la nouvelle session de septembre, M. Belbekouche a précisé qu'à la faveur d'une convention, signée depuis quelques années avec l'opérateur automobile Renault production Algérie (RAP) pour la formation et le recrutement d'une main d'œuvre qualifiée, de nouvelles branches de formation dans la spécialité industrie automobile sont prévus pour la rentrée.

Il s'agit-là de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) de cariste d'entrepôt (conducteur d'engins), d'un CAP en tôlerie, en peinture et carrosserie ainsi qu'en électricité automobile, a précisé M. Belbekouche.

Cette convention a été signée dans le but de recruter par l'opérateur automobile d'apprentis qualifiés, dans les métiers de l'automobile.

M'SILA : 1,5 milliard de dinars pour des opérations de viabilisation de 79 lotissements sociaux

Une enveloppe financière estimée à 1,5 milliard de dinars a été allouée pour le financement des opérations de viabilisation de 79 lotissements sociaux, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya. La même source a précisé que l'enveloppe mobilisée est un montage financier entre le fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales (1,1 milliard de dinars) et la wilaya (450 millions de dinars), soulignant que les lotissements concernés totalisent 17 000 lots de

terrains et sont répartis sur les 47 communes que compte la capitale du Hodna.

Les services de la wilaya ont également indiqué que ces lotissements ont été créés au cours des douze derniers mois dans le cadre des orientations du ministère de l'Intérieur et des Collectives locales portant encouragement de la construction individuelle. Quarante huit (48) lotissements regroupant 10 000 lots sont actuellement en phase

d'étude, selon la même source qui a précisé que cette opération visant la valorisation du foncier contribuera à répondre aux demandes de logement dans toute ses formes.

Les services de la wilaya ont également indiqué que les demandeurs de lots de terrain dans le chef lieu de wilaya seront orientés vers la commune limitrophe d'Ouled Mansour et ce faute de non disponibilité du foncier au niveau de la capitale du Hodna.

ILLIZI

350 enfants issus de familles nécessiteuses bénéficient de séjours sur le littoral algérois

Quelque 350 enfants scolarisés issus de familles nécessiteuses de la wilaya d'Illizi bénéficient cet été de séjours sur le littoral algérois, a-t-on appris dimanche de la direction locale de l'action sociale et de la solidarité (DAS).

Le premier contingent, composé de 150 enfants issus des communes de Djanet et Bordj El-Haouès, a pris le départ dimanche depuis l'aéroport "Tiska" de Djanet à destination d'Alger où il devra profiter durant une douzaine de jours sur les plages de la capitale, a indiqué le DAS, Mohamed Ali Ouidène.

Retenue au titre du programme spécial arrêté par le ministère de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme portant prise en charge des élèves scolarisés issus de familles nécessiteuses, l'opération bénéficie à ces estivants, âgés entre 8 et 14 ans, qui ont été dotés également de trousseaux d'estivants.

Elle sera suivie d'autres opérations ciblant les enfants issus des communes d'Illizi, Debdeb, Bordj Omar Driss et In-Amenas, qui rejoindront à leur tour les camps d'été sur le littoral, une fois le premier contingent revenu.

Des accompagnateurs et encadreurs ont été mobilisés pour veiller confort de ces jeunes dont le transport se fera par voie aérienne, a ajouté M.Ouidène.

INCENDIES DE FORETS À EL TARF: Près de 60 hectares détruits depuis le début de juillet courant

Les services des forêts de la wilaya d'El Tarf ont enregistré, depuis le début du mois de juillet courant, 29 foyers d'incendie ayant ravagé 55 hectares entre forêts et maquis, a indiqué, dimanche, le directeur local de la conservation des forêts. Favorisés par la canicule qui a sévi depuis le début du mois courant, ces incendies ont été enregistrés à travers les forêts et maquis relevant des communes d'El Asfour, Ain Kerna, Hammam Beni Salah, El Ayoun et Zitouna, a ajouté la même source, mettant en relief les moyens humains et matériels importants mobilisés dans le cadre de leur intervention menées en étroite collaboration avec les services de la protection civile. Vingt cinq (25) hectares de forêts ont été ravagés, durant le week-end dernier, par les feux qui se sont déclarés dans diverses mechtas et monts relevant des communes d'El Ayoun, Hammam Beni Salah et Zitouna, à l'image de Dar Hammam, Oued Djerira, Mechta Ramel Oum Damous, Dredir, Safaafa et Kef Hourah, a-t-on encore noté. Un total de 85 hectares de forêts et maquis, localisés principalement dans les communes de Hammam Beni Salah, El Ayoun et Zitouna, ont été détruits, selon les statistiques émanant des services de la protection civile d'El Tarf, et ce, depuis le début de l'été.

ORAN

Saisie d'une quantité de 500 g d'or à l'aéroport d'Es-Senia

Une quantité de 500 grammes d'or a été saisie à l'aéroport international «Ahmed Ben Bella» d'Oran par les services de l'inspection divisionnaire des douanes d'Oran-extérieur, a-t-on appris dimanche de la direction régionale de douanes d'Oran. La saisie a été opérée samedi, lors du traitement du vol international en provenance d'Istanbul (Turquie). Il s'agit d'une importation illégale d'une matière aurifère sans déclaration. Cette infraction est réprimée par l'ordonnance 96-22 relative à la répression de l'infraction à la réglementation des changes, souligne la même source. La quantité d'or a été saisie et une amende représentant deux fois la contre-valeur de la saisie a été infligée, soit quelque 3.314.480 DA, ajoute-t-on.

SELON LA PROTECTION CIVILE

Totalement maîtrisé, l'incendie de la forêt des Béni Ouartilane (Sétif) a ravagé 600 ha

L'incendie de la forêt des Béni Ouartilane déclaré mercredi passé et qui a fini par ravager 600 hectares a été totalement maîtrisé, a affirmé dimanche le chargé de la communication à la direction de la protection civile, le lieutenant Ahmed Laâmamra.

Le dernier foyer de cet incendie sur le mont Azrou Ifelène a été éteint samedi en fin d'après-midi après trois jours de lutte ayant nécessité la mobilisation des moyens de 11 unités de la wilaya de Sétif, la colonne mobile de Bordj Bou Arreridj, les services de la conservation des forêts, des communes, des travaux publics, de la gendarmerie et des citoyens, a précisé la même source.

Les flammes ont ravagé 600 hectares de peuplements de pin d'Alep, de chênes verts et de broussailles, a indiqué la même source que la surveillance des 40 foyers de cet incendie est encore assurée en continue par les services des forêts et de la protection civile de crainte de les voir repartir de nouveau. Des tempéra-



tures excédant les 44 degrés, des vents moyens chauds et le relief accidenté de ces montagnes ont rendu la lutte contre cet incendie particulièrement difficile, a précisé le lieutenant Laâmamra qui a indiqué que la priorité a été d'assurer la sécurité des populations des hameaux d'Ighil Ait Malek, Ismaïne, Tizi Ouato, Lemzine, Ait Moussa, Ilmouthen, Thal-maleth, Agrou Ouakli et Ourir Illou-lène.

Les flammes ont été particulièrement intenses durant la journée de jeudi atteignant plus de 10 mètres de haut provoquant un vaste nuage de fumée, a ajouté la même source qui a noté que des enquêtes ont été ouvertes pour déterminer les circonstances de ce sinistre.

BOUIRA :

Les habitants d'El-Adjiba réclament l'eau potable

Des dizaines de citoyens des villages de Bouakkache, Azro Ouroumi ainsi que d'El-Madarssa, relevant de la Commune d'El-Adjiba (Est de Bouira) ont procédé dimanche à la fermeture du siège de la municipalité pour protester contre la pénurie d'eau potable qui sévit «depuis plusieurs mois». Les protestataires, des jeunes pour la plupart, se sont regroupés depuis 08H00 devant le portail principal de la mairie avant de fermer l'entrée de l'Assemblée populaire communale (APC) en vue de réclamer la réhabilitation des réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) ainsi que le raccordement de leurs localités au système des grands transferts du barrage de Tlesdit.

«C'est inadmissible de voir des localités lointaines et qui relèvent de la wilaya de M'Sila bénéficier de l'eau de notre

barrage alors que nous devons être les premiers à en bénéficier», s'est plaint un des jeunes protestataires à l'APS.

Dans leur plateforme de revendications distribuée à la presse, les habitants des villages de Bouakkache, Azro Ouroumi et d'El-Madarssa appellent les autorités municipales ainsi que ceux de la Daira à prendre en charge leurs doléances liées notamment à l'eau potable. «Nous appelons les responsables de notre commune ainsi que de la wilaya depuis 2015 à réaliser ce projet d'eau potable, mais en vain.

Il n'y a que des promesses et nous, nous souffrons toujours, pour quoi tout ça ?», a protesté un citoyen en colère.

D'autres points ont été également réclamés, à savoir notamment la finalisation du projet d'AEP ainsi que la réa-

lisation d'une station de pompage afin de renforcer l'alimentation de cette région en eau potable. Les manifestants réclament, entre autres, la réparation du réseau d'AEP du village voisin d'Idahachen et le raccordement de la localité Azro Ouroumi.

Le raccordement au réseau de gaz naturel de la partie restante des hameaux situés près de l'autoroute Est-ouest et le prolongement du réseau d'assainissement, dont les travaux ont été arrêtés au niveau de Bouakkache pour déversement dans une conduite d'AEP, et au niveau du quartier des Habouchi, où il déverse aussi dans un groupement d'habitations sont autant de revendications soulevées par les protestataires. En réaction à cette action de protestation, le président de l'APC d'El-Adjiba, Baânoun Hamiche, a ex-

pliqué à l'APS que les travaux de raccordement de ces villages aux grands transferts «connaissent des retards, mais le projet devra être livré dans un délai de deux mois et demi, ce qui permettra l'alimentation suffisante des habitants de Bouakkache et d'El-Madarssa en eau potable».

A propos de l'alimentation en gaz, le P/APC a précisé qu'un projet, dans ce sens, avait été programmé et une entreprise retenue, «mais celle-ci a arrêté le chantier en raison de non paiement de ses situations». S'agissant du réseau d'assainissement, M. Baânoun a fait savoir que cette opération était inscrite dans le cadre d'un projet sectoriel de la direction des ressources en eau. «Les travaux sont également à l'arrêt depuis plusieurs mois à cause du manque d'argent», a-t-il dit.

TLEMCCEN :

L'incendie de la forêt de Merbah maîtrisé



L'incendie, qui a touché, depuis le 11 juillet dernier, la forêt de Merbah, dans la commune de Beni S'maïel, a été maîtrisé, samedi aux environs de minuit, ont annoncé, dimanche, les services de la protection civile de la wilaya de Tlemcen.

Soutenus par la colonne mobile et les sapeurs d'Ain Temouchent et de Mascara ainsi que par les éléments de l'ANP, les pompiers de Tlemcen ont pu circonscrire cet incendie, après cinq jours de lutte sans relâche, indique un communiqué de ce corps constitué.

Les soldats du feu, aidés par les moyens humains et matériels des directions locales de la conservation des forêts et des tra-

vaux publics, ainsi que ceux de la commune et de la daïra, ont rencontré des problèmes pour combattre les flammes en raison des difficultés d'accès aux foyers de l'incendie et la forte canicule sévissant au niveau de la wilaya de Tlemcen, précise-t-on. Ce sont pas moins de 138 agents du secteur qui ont intervenu avec d'importants moyens roulants pour lutter contre cet incendie soutenu par des vents parfois très forts, ajoute-t-on de même source.

Les services de la conservation locale des forêts procèdent actuellement à l'évaluation des dégâts. Le bilan sera communiqué ultérieurement, ajoute la même source.

CONSTANTINE

Distribution de 200 logements publics locatifs

Un quota de 200 logements publics locatifs (LPL) a été distribué dimanche à Constantine, au titre de la troisième phase d'une vaste opération d'attribution de 1.337 unités similaires lancés début juillet, a-t-on appris samedi auprès de responsables de la wilaya.

Les bénéficiaires de cette opération sont issus de quartiers précaires de la ville à l'instar des bidonvilles de la zone industrielle Palma, le quartier Boukerrou à El Menia, et autres habitations menaçant ruine implantés au centre ville, a souligné la même source, faisant part de la sélection parmi les bénéficiaires de plusieurs dizaines de cas sociaux.

Les bénéficiaires de ce quota de logement ont été rélogés dans des quartiers dotés de toutes les commodités essentielles à l'unité de voisinage (UV)20 à la ville Ali Mendjeli, a fait savoir la même source, affirmant que toutes les mesures nécessaires ont été prévues pour permettre le déroulement de l'opération dans les meilleures conditions possibles.

Il s'agit là de la troisième opération de logement effectuée à Constantine depuis le 3 juillet dernier et qui a ciblé jusque là près de 700 familles qui vivaient dans des conditions précaires au chef lieu de wilaya, a-t-on rappelé, précisant que le restant du quota (1.337 LPL) sera affecté dans le cadre de deux (2) autres opérations de distribution de logement devant avoir lieu avant la fin du mois de juillet en cours.

Depuis début 2017, plus de 5.000 unités à caractère social ont été distribuées à Constantine, a-t-on encore rappelé, précisant que depuis 2013 jusqu'à ce jour, près de 14.000 familles vivant dans de conditions précaires à travers plusieurs recoins de la wilaya de Constantine ont été rélogées.

APS

CÉLÉBRATION DE JOURNÉE NATIONALE DE L'ENFANT La loi de protection de l'enfant allie la protection sociale et judiciaire des enfants délinquants et des enfants en situation de danger

Le ministre de la Justice et garde des Sceaux, Tayeb Louh, a estimé, samedi, à l'occasion d'une rencontre à Mostaganem, que la loi sur la protection de l'enfant, promulguée en juillet 2015, lie entre la protection sociale et juridique des enfants délinquants et ceux en situation de danger.

Dans un message lu à sa place par la directrice des études au ministère de tutelle, Mme Ameur Fella, lors d'une journée d'étude à l'occasion de la célébration de journée nationale de l'enfant, commémorée pour la première fois en Algérie sous le thème « La parole à l'enfant », le ministre de la justice a précisé que la loi de protection de l'enfant, promulguée en juillet 2015, est un cadre global de protection de l'enfant, qui allie entre la protection sociale et juridique des enfants délinquants et ceux en danger.

La loi respecte les spécificités de chacune de ces catégories d'enfants, en facilitant la mission des instances spécialisées dans le monde des enfants, la mise en place de canaux de coordination, l'instauration de principes d'une nouvelle stratégie plaçant l'intérêt de l'enfant au dessus de toute considération, a expliqué le ministre dans son message Tayeb Louh a, par ailleurs ajouté, que la loi de protection de l'enfant a mis en place des règles et mécanismes puisés des fondamentaux de la culture et de la société algériennes, a inspiré ses articles des conventions internationales adoptées par l'Algérie et de la Constitution, fruit de nombreuses années de travail, de recherches, de consultations et d'expertise.

Il a indiqué que sur le plan législatif, des dispositions concernant les mineurs ont été portés à la loi pénale, à la loi de procédures pénales, rappelant également les deux ordonnances relatives à la protection de l'enfance et à l'adolescence, la création d'institutions et services chargés de la protection de cette catégorie vulnérable, outre les autres textes juridiques ciblant



la protection des droits de l'enfant et interdisant son exploitation.

Pour le ministre, l'évolution de la société a créé de nouveaux besoins concernant cette couche de la société. Il a également signalé les changements dans la législation nationale nécessitant sa révision, son enrichissement et son adaptation avec les mécanismes internationaux dans ce domaine.

Dans ce contexte, il a souligné que l'initiative prise par l'Etat visant à créer une instance nationale de protection et promotion des droits de l'enfant auprès du premier ministre, prési-

dée par un délégué national, intervient pour combler le vide existant en la matière et répondre à la demande de la commission de droits de l'enfant des Nations-Unies.

Pour rappel, une journée d'étude, initiée par l'instance nationale de protection et promotion de l'enfant, en collaboration avec la wilaya de Mostaganem, a porté sur des communications sur les droits de l'enfant, sa participation dans la vie sociale et ce en présence de la ministre de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme et des membres d'associations locales à caractère social.

5900 enfants issus de familles nécessiteuses bénéficient de séjours de solidarité dans les wilayas côtières

La ministre de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme Ghania Eddalia, a souligné, samedi à Mostaganem, que 5.900 enfants, issus de familles nécessiteuses ont bénéficié de séjours de solidarité dans les wilayas côtières.

La ministre a procédé au lancement d'un séjour de solidarité au centre psycho-pédagogique des enfants déficients mentaux à Mazaghran où elle a souligné que 5.900

enfants issus de familles nécessiteuses et des orphelins de 20 wilayas du Sud et des Hauts-plateaux bénéficieront de séjours durant les vacances d'été dans l'une des 14 wilayas côtières.

Elle a ajouté que la wilaya de Mostaganem accueillera 300 enfants des wilayas du Sud et des Hauts-plateaux en deux sessions et ce, jusqu'au 11 août prochain, soulignant que Mostaganem est prête à accueillir 400 enfants dans le

cadre de cette opération de solidarité. La ministre a souligné que trois wilayas ont été intégrées à cet élan de solidarité par rapport à l'année dernière. Il s'agit de Souk Ahras, Khenchela et Tébessa.

A cette occasion, Ghania Eddalia a appelé les encadreurs de ces séjours à améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge des enfants.

Par ailleurs, la ministre a inspecté plusieurs structures

relevant de son secteur à l'instar du centre spécialisé de rééducation de mineurs, l'établissement de l'enfance assistée, le centre d'accueil des personnes âgées de Sayada.

Auparavant, elle a présidé l'ouverture d'une journée d'étude, à l'occasion de la célébration de la journée nationale de l'enfant, commémorée pour la première fois en Algérie sous le slogan « La Parole à l'enfant », rappelle-t-on.

Le réseau Nada appelle à accélérer la promulgation des décrets exécutifs relatifs à la loi sur la protection de l'enfance

Le président du réseau algérien de défense des droits de l'enfant «NADA», Abderrahmane Arar, a appelé samedi à Alger à accélérer la promulgation des décrets exécutifs de la loi relative à la protection de l'enfance du 15 juillet 2015. Lors d'une rencontre sur les droits des enfants organisée par «NADA» à l'occasion de la Journée nationale de l'enfant, célébrée le 15 juillet de chaque année, M. Arar a insisté sur la nécessité d'accélérer la promulgation des décrets exécutifs de la loi relative à la protection de l'enfance pour consolider les mécanismes de la protection sociale de l'enfant stipulés

par la loi, notamment ceux liés aux services du milieu ouvert et aux centres d'accueil d'enfants en danger ainsi que les enfants délinquants. S'agissant de la prise en charge des enfants sur terrain, le responsable de «NADA» a mis l'accent sur l'importance de se concentrer sur l'intégration sociale et familiale des enfants en danger après une prise en charge psychique et sanitaire, et ce, pour «éviter toute sorte de motivations menant à la délinquance».

Par ailleurs, M. Arar a souligné l'importance d'impliquer la société civile dans l'enrichissement et l'examen d'un avant projet relatif à la modification de

la loi des associations, rappelant les différentes modifications de cette dernière, notamment l'amendement effectué en 2012. Sous le slogan «L'avenir est à nous», cette rencontre de sensibilisation ayant connu la participation d'environ 400 enfants relevant de plusieurs régions du pays accompagnés de leurs parents, et en présence de plusieurs représentants de divers secteurs et départements ministériels, a été marquée par l'animation de plusieurs activités artistiques dont des pièces théâtrales et des films outre la distinction des enfants qui ont fait les meilleurs dessins.

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 1.343 morts et 14.500 blessés enregistrés entre janvier et mai 2017

Les accidents de la route ont fait 1.343 morts et 14.500 blessés durant les cinq premiers mois de 2017, selon les statistiques du Centre national de prévention et de sécurité routière (CNPSR).

Les statistiques du centre présentées au lancement de la campagne nationale de prévention contre les accidents de la route ont démontré que le nombre de décès a reculé de 177 cas par rapport à la même période de l'année précédente (janvier à mai 2016) où 1.520 individus avaient trouvé la mort dans des accidents de la circulation, soit un recul de 11,64%.

Le nombre de blessés dans les accidents de la route a également connu un recul de 16,43% par rapport à l'année dernière, en enregistrant 17.350 blessés contre 14.500 pour l'an dernier soit un recul de 2.850 cas, note le même source.

S'agissant du nombre d'accidents de la route enregistrés entre janvier et mai 2017, 10.206 accidents ont été enregistrés contre 11.663 durant la même période en 2016, soit une baisse de 12,49%.

Avec 601 accidents, la wilaya d'Alger vient en première position, suivie de M'sila avec 456 accident et Sétif avec 428.

Concernant le nombre de décès générés par les accidents de la route, la wilaya de M'sila est en tête de liste avec 66 victimes suivie par Alger qui a enregistré 62 morts et Batna avec 56 décès.

Le CNPSR a souligné que le facteur humain demeure la cause principale des accidents de la route, ajoutant que les statistiques avaient démontré que 9.785 accidents enregistrés entre janvier et mai reviennent au non respect du Code de la route.

Adoption du texte portant création de la Délégation nationale de la sécurité routière à la prochaine rentrée sociale

Le chargé des activités au Centre national de prévention et de sécurité routières (CNPSR), Ahmed Nait Hocine a annoncé dimanche à Alger que le texte de loi relatif à la création de la Délégation nationale de la sécurité routière était fin prêt et serait "approuvé par le Gouvernement à la prochaine rentrée sociale".

M. Nait Hocine a indiqué, en marge du lancement à la place el Kettani à Bab El Oued, de la campagne nationale de prévention contre les accidents de la route, que le texte de loi portant création de la délégation nationale de la sécurité routière était fin prêt et serait soumis au secrétariat général du gouvernement "pour approbation en septembre ou octobre au plus tard".

Il a rappelé à l'occasion que la Délégation nationale de sécurité routière assumerait les missions du CNPSR et celles du Centre national des permis de conduire. Il a souligné, à cet effet, que l'action se poursuivait au niveau de la commission mixte chargée de l'élaboration de la loi relative au permis à points "qui entrera en vigueur fin 2017 ou début 2018".

Concernant la campagne d'été de prévention contre les accidents de la route, le directeur du centre a affirmé que cette campagne toucherait en premier lieu 6 wilayas côtières (Bejaia, Oran, Jijel, Mostaganem, Annaba et Ain Temouchent), outre Alger.

Après avoir rappelé que cette campagne avait choisi le slogan "Conduire doucement pour éviter le danger", il a précisé qu'outre la distribution des dépliants, le collage d'affiches sur les routes et les plages, cette campagne aura recours aux nouvelles technologies et aux espaces virtuels, en vue de sensibiliser les citoyens sur le non-respect des règles de conduite, en particulier les jeunes et les enfants.

La tranche d'âge entre 18 et 29 ans représente 35% des victimes des accidents, tandis que 30% sont des conducteurs avec un permis de conduire de moins de deux ans.

CHINE : 49 personnes bloquées sur une île en mer de Chine méridionale secourues



Quarante-neuf touristes bloqués sur l'île de Nanpeng en mer de Chine méridionale en raison du typhon ont été sauvés et évacués en lieu sûr dimanche, ont annoncé les autorités chinoises. Ces touristes faisaient partie de quatre groupes de campeurs visitant l'île inhabitée de Nanpeng, à quelque 35 kilomètres à l'est de Zhapo, de la ville de Yangjiang, dans la province du Guangdong (sud), a indiqué le ministère des Transports.

Les touristes étaient bloqués sur l'île en raison du typhon Talas, le quatrième de l'année.

Toutes ces personnes ont été transférées en lieu sûr grâce à un navire et un hélicoptère envoyés par le Bureau des secours de Nanhai, basé à Guangzhou, et dépendant du ministère des Transports. Le Centre météorologique national (CMN) de la Chine a renouvelé dimanche matin une alerte bleue au typhon Talas, qui

devrait frapper la province de Hainan et le golfe de Beibu.

Dimanche à 10h00, l'œil de Talas se trouvait au-dessus de la mer de Chine méridionale à quelque 60 km au sud-ouest de la ville de Sanya, accompagné de vents allant jusqu'à 23 mètres par seconde, a indiqué le CMN dans un communiqué. Selon le CMN, Talas se déplacera vers le nord-ouest à une vitesse d'environ 20 km/h en direction du golfe de Beibu et touchera terre sur la côte nord-est du Vietnam lundi matin. De dimanche après-midi à lundi après-midi, certaines parties de la mer de Chine méridionale, du golfe de Beibu, du détroit de Qiongzhou, de Hainan et des zones côtières du Guangdong et du Guangxi connaîtront des vents violents, tandis que des tempêtes avec des précipitations allant jusqu'à 140 millimètres devraient toucher des zones dans le Guangdong, le Guangxi et Hainan.

GRÈCE

Un séisme de 5,3 secoue l'île de Crète

Un séisme de magnitude de 5,3 degrés sur l'échelle de Richter a secoué l'île de Crète samedi soir, selon l'Institut géodynamique de l'Observatoire d'Athènes. Jusqu'à présent, aucun blessé n'a été signalé aux autorités locales, selon l'agence de presse nationale grecque AMNA. L'épicentre du tremblement de terre a été localisé en mer au large de la côte de la ville d'Ierapetra, dans le sud-est de la Crète, à environ 10 kilomètres de profondeur, selon les estimations préliminaires des sismologues grecs. Plus tôt, le Centre sismologique euro-méditerranéen (EMCS) avait estimé qu'il s'agit d'un tremblement de terre de 5,6 degrés sur l'échelle de Richter.

RDC:

2 morts dans des incendies dans une société minière

Trois transformateurs de la plus importante société minière privée du sud-est de la République démocratique du Congo ont pris feu samedi, tuant deux membres du personnel, ont annoncé des responsables de l'entreprise qui produit du cuivre. «Deux transformateurs ont pris feu le matin vers 06h00 (04h00 GMT). L'incendie a été maîtrisé deux heures plus tard. Un troisième transformateur a pris feu vers 09h00 (07h00 GMT), tuant deux agents, calcinés par le feu», a déclaré David Symbete, l'un des responsables de la communication de Tenke Fungurume Mining (TFM) cité par l'agence AFP. «Les deux incendies ont éclaté tôt le matin samedi, puis un troisième quelques heures plus tard. Jusqu'à leur origine n'est pas connue», a déclaré un responsable technique sous couvert de l'anonymat. «Ces incendies se sont produits un jour après le départ du dernier Américain du site de TFM».

TFM, situé dans la province du Lualaba issue du démantèlement de l'ex-Katanga (sud-est), a produit 215.000 tonnes de cuivre en 2016 et 16.000 tonnes de cobalt. «Ces incen-

ties auront un impact certain sur la production», a ajouté ce responsable technique. Le capital de TFM est passé en majorité sous le contrôle des firmes chinoises, mais la société d'Etat congolaise Gécamines (Général des carrières et des mines) garde toujours près de 20% du capital. En mai 2015, le groupe américain Freeport-McMoran avait annoncé la cession du contrôle de TFM au groupe chinois China Molybdenum (côté à la Bourse de Hong Kong) pour un montant minimum de 2,65 milliards de dollars.

L'opération portait sur la vente de 70% du capital de TF Holdings, maison-mère de TFM immatriculée aux Bermudes. La société canadienne Lundin Mining avait annoncé de son côté en septembre la vente de sa part de 30% dans TF Holdings à un fonds d'investissement chinois, BHR Partners pour 1,4 milliard de dollars.

Cinquième producteur de cuivre au monde en 2015 et premier producteur mondial de cobalt, la RDC est l'un des pays les moins développés de la planète.

APS

SOMALIE L'ONU préoccupée par le chômage chez les jeunes Somaliens

Le représentant de l'ONU en Somalie a déclaré samedi que le chômage chez les jeunes était alarmant, et a exhorté les autorités à fournir une formation professionnelle et technique aux jeunes du pays de la Corne de l'Afrique.



Le représentant spécial des Nations Unies du secrétaire général de l'ONU (SRSG) pour la Somalie, Michael Keating, a déclaré que l'investissement dans les compétences des jeunes est un investissement dans le présent et l'avenir de la Somalie. «Le chômage chez les jeunes somaliens est à un niveau élevé alarmant.

Les faibles niveaux d'éducation et l'accès limité aux compétences techniques et aux possibilités de formation professionnelle sont un véritable problème avec des implications sérieusement négatives», a déclaré M. Keating dans un communiqué publié à Mogadiscio pour marquer la Journée mondiale des compétences des jeunes.

Selon les dernières estimations de l'Organisation internationale du Travail (OIT), la Somalie enregistre l'un des taux de chômage les plus élevés au monde, avec seule-

ment 33% de ses jeunes employés. M. Keating a déclaré que l'une des principales raisons du chômage chez les jeunes est l'inadéquation entre les compétences que les jeunes peuvent offrir et celles qui sont demandées par les employeurs.

«Cette inadéquation affecte non seulement l'économie, mais entrave également la transition vers une Somalie plus équitable, paisible, prospère et inclusive», a déclaré l'envoyé de l'ONU.

Il a déclaré que les ressources sont très limitées, donc le défi est énorme, prévenant que l'incapacité de l'aborder marginaliserait les jeunes, ce qui les rendrait plus vulnérables à l'exploitation et à la radicalisation.

Avec une éducation améliorée, les compétences pertinentes et l'accès aux décentes, les jeunes somaliens peuvent aider à accélérer

les progrès dans le cadre de l'Agenda 2030, favorisant un environnement prospère, durable et équitable pour tous.

L'ONU investit actuellement 17,5 millions de dollars dans des programmes qui offrent une formation professionnelle et technique aux jeunes somaliens, en leur dotant des compétences nécessaires dans des secteurs tels que la santé, la construction, l'ingénierie mécanique, l'agriculture et la pêche, ainsi que l'entrepreneuriat.

«Ces programmes sont un investissement formidable et extrêmement précieux, mais ne peuvent pas faire face à la demande énorme en Somalie», a déclaré M. Keating et a exhorté la Somalie et ses partenaires à investir davantage dans la formation technique et professionnelle des jeunes.

PHILIPPINES: 3 morts lors d'une évasion d'une prison de l'île de Jolo

Trois détenus ont été tués dimanche et un quatrième a été blessé lors d'une évasion d'une prison de l'île de Jolo, ont indiqué les autorités.

Les quatre victimes faisaient partie d'un groupe de 14 personnes qui se sont évadées de ce commissariat, où un total de 32 suspects étaient détenus pour des infractions liées au trafic de stupéfiants, ont précisé les autorités.

Certains des détenus sont liés au groupe extrémiste Abou Sayyaf dans le sud des Philippines, a toutefois précisé Mario Buyuccan, un responsable de la police locale. «Ils ont scié les barreaux et sauté du



deuxième étage sur le toit d'un bâtiment municipal adjacent. Nos troupes ont riposté et certains détenus ont été tués ou blessés», a-t-il ajouté.

Les évasions sont fré-

quentes aux Philippines en raison du piètre état des installations pénitentiaires souvent mal gardées.

En janvier, 150 détenus s'étaient évadés d'une prison de Sud qui

avait été prise d'assaut par une centaine d'hommes armés. Abou Sayyaf est une ramification extrémiste de l'insurrection séparatiste qui a fait plus de 120.000 morts depuis les années 1970 dans le sud de cet archipel.

Il s'est depuis scindé en plusieurs factions, dont une est spécialisée dans les activités crapuleuses d'enlèvements. Une autre a prêté allégeance au groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) et certains de ses membres sont retranchés depuis fin mai dans des quartiers de Marawi, une ville de l'île de Mindanao.

SÉNÉGAL:

8 morts suite à des bagarres et mouvements de foule dans un stade à Dakar

Huit personnes sont mortes samedi soir à Dakar, dans un mouvement de foule survenu à la suite d'échauffourées entre supporters dans un stade où se déroulait la finale de la Coupe de la Ligue sénégalaise de football, a indiqué le ministre des Sports, Matar Ba. Une jeune fille figure parmi les victimes, a précisé M. Ba. Au moins 60 personnes ont été blessées dans la bousculade et ont été évacuées vers des hôpitaux de la capitale sénégalaise, a ajouté le ministre, qui a promis de «prendre des mesures fortes pour qu'un tel événement ne se reproduise jamais au Sénégal». De nombreux camions de pompiers, ainsi que des ambulances, restaient déployés autour du stade tard dans la nuit de samedi

pour prendre en charge des victimes. Le stade Demba Diop était plein à craquer de spectateurs venus soutenir les deux équipes locales, US Ouakam et le Stade de Mbour, pour cette finale.

Selon l'agence de presse sénégalaise (APS), des coups et des jets de projectiles sont survenus «à la fin de la période de prolongations» de la rencontre, le score affichant 2 buts à 1 en faveur du Stade de Mbour. La police a utilisé des gaz lacrymogènes pour disperser les supporters, qui avaient entièrement rempli le stade, souligne l'agence. La foule a alors été prise de panique, et des personnes ont été écrasées dans le mouvement, conduisant au drame.

TUNISIE: 3 morts et sept blessés dans un accident de la route au Kef



Trois personnes sont mortes et sept autres blessées vendredi dans un accident de la route qui s'est produit dans la ville tunisienne Kef, selon une source sécuritaire, citée par l'agence de presse tunisienne TAP.

«Un accident de la circulation s'est produit, vendredi, sur la route nationale n 17 reliant le Kef et Tagerouine, au niveau de la localité de Sidi Mtir, faisant trois

morts et sept blessés plus ou moins graves», indique à la TAP une source sécuritaire.

«L'accident serait dû à un dépassement non autorisé qui aurait provoqué une collision entre deux voitures dont l'une est algérienne», précise la même source.

Toutes les victimes sont d'origine tunisienne et membres d'une même famille, souligne-t-on.

LIBYE L'aéroport de Benghazi rouvre après une fermeture de 3 ans



L'aéroport international de Benghazi a rouvert officielle ent samedi pour des vols commerciaux, sous forte présence policière, après une fermeture de trois ans en raison des combats dans la ville, a rapporté The Daily Mail.

Les premiers vols aller de l'aéroport de Benina étaient à destination de Tripoli, capitale libyenne,

d'Amman, en Jordanie, et de la ville de Koufra, dans le sud-est du Liban.

Les vols sont également prévus à destination et en provenance de Tunis, Istanbul, Alexandrie et la ville de Zintan en Libye occidentale. Les vols sont exploités par deux sociétés d'Etat, Libyan Airlines et Afriqiyah Airways. Benina est situé à l'est de Benghazi, la

deuxième ville de Libye, où les combats se sont intensifiés en été 2014 lorsque des forces fidèles au commandant Khalifa Haftar ont lancé une campagne militaire contre des terroristes et d'autres adversaires.

Début juillet, Haftar a déclaré la victoire dans la campagne militaire contre ses rivaux au centre-ville.

NIGÉRIA : Les inondations pourraient réduire la production agricole en 2017



Les inondations dans de nombreuses régions du Nigeria risquent de déboucher sur une mauvaise production agricole en 2017, averti samedi un haut fonctionnaire de l'Agence météorologique nigérienne (Ni-Met).

Plus d'Etats seraient affectés par les inondations avec la poursuite de la saison des pluies, a affirmé Sani Mashi, directeur général de l'agence, à des journalistes à Abuja, capitale de la nation.

Il a déclaré que peu de cultures pourraient supporter une quantité excessive d'eau, ajoutant que certaines cultures pourraient être complètement détruites, si elles étaient submergées pendant une longue période. L'agence a également prévu qu'il y aurait une période sèche vers la fin de la saison de croissance quand il n'y aurait plus de précipitations. Le directeur a déclaré que les précipitations devraient durer une longue période, qui ont commencé tard cette année.

Les inondations sont un problème environnemental commun au Nigeria, pays le plus peuplé d'Afrique. Il y a six semaines, l'agence avait émis une alerte sur les inondations à Lagos, dans d'autres villes côtières et dans certains Etats du pays.

Lagos, centre économique du Nigeria, lutte contre les inondations depuis la semaine dernière suite aux précipitations torrentielles. Des maisons et bureaux ont été inondés. La police locale a dû fermer temporairement certaines routes, en raison de la menace d'inondation. 30 des 36 Etats du pays ont connu de fortes inondations et environ 7 millions de personnes ont été touchées cette année jusqu'ici, selon l'Agence nationale de gestion des urgences.

En 2012, plus de 363 personnes ont été tuées et plus de 2,1 millions d'autres déplacées par des inondations, considérées comme étant les pires dans le pays depuis plus de 40 ans.

APS

TURQUIE: 2 mineurs morts par intoxication au monoxyde de carbone



Deux mineurs ont péri intoxiqués au monoxyde de carbone, dans la nuit de samedi à dimanche, dans une mine de charbon à Gümüşhane, province turque de la mer Noire. Quatre autres mineurs, entrés dans la dite mine pour tenter de sauver leurs deux collègues, ont été affectés par le gaz et évacués vers l'hôpital où ils sont en cours de traitement après cette intoxication survenue juste avant minuit, a indiqué le gouverneur de la province Okay Memis.

Les accidents de mines, fréquents en Turquie, sont généralement attribués aux pratiques de

sous-traitance opérées par les sociétés privées exploitant les mines notamment à des tâcherons pour éviter de payer les heures supplémentaires et les cotisations sociales mais également aux négligences en matière de sécurité pour plus de rentabilité et bénéfices. En mai 2014, le drame de la mine de charbon de Soma, pire catastrophe minière du pays, avait fait 301 morts. Cinq mois plus tard, 18 mineurs avaient péri après l'effondrement d'une galerie d'une autre mine de charbon à 400 km au sud de la capitale Ankara.

ÉQUATEUR : Au moins 14 morts dans un accident dans le centre du pays



Au moins 14 personnes ont trouvé la mort et 26 autres blessées dans un accident sur une route nationale dans le centre de l'Équateur, ont indiqué samedi les autorités locales.

L'accident est sur-

venu aux environs de 22h00 vendredi sur la route reliant la capitale du pays Quito à la ville de La Mana lorsqu'un bus s'est renversé et a pris feu par la suite, selon la police locale.

Les blessés ont été

transportés dans sept hôpitaux avoisinants, a fait savoir le ministère de la Santé publique. Les autorités locales travaillent actuellement pour identifier les victimes et les causes de l'accident.

PAYS-BAS: Des chercheurs testent le modèle réduit d'une île flottante pour y construire des habitations

Le modèle réduit d'une île flottante géante sur laquelle pourraient être construits notamment des habitations a été testé mardi par des chercheurs néerlandais. Cette île flexible géante de béton ou d'acier de 1,5 kilomètre sur deux devrait être «la plus grande» jamais construite, selon Olaf Waals, chargé du projet et du département Offshore de l'Institut de Recherche maritime des Pays-Bas (MARIN). Elle est composée de 87 triangles flottants de dimensions différentes et ancrée au fond de la mer, selon la même source.

«En ces temps de hausse du niveau de la mer, de villes surpeuplées et du nombre grandissant d'activités en mer, relever les digues et pomper le sable n'est peut-être pas la solution la plus efficace», a déclaré M. Waals, ajoutant que «des ports et des villes flottantes sont une alternative innovante qui correspondent à la tradition maritime néerlandaise».

De six mètres sur huit, le modèle réduit fait de bois et d'une sorte de polystyrène a été testé dans un bassin avec des simulations de vent, de vagues et de tempête devant plusieurs investisseurs potentiels dans le développement de ces îles. Face au manque d'espace, certaines villes commencent à s'intéresser

«aux solutions flottantes, comme un parc récréatif flottant sur une rivière», a précisé M. Waals, cité par l'AFP. Des discussions sont en cours avec la municipalité surpeuplée d'Haarlemmermeer et l'aéroport de Lelystad, près d'Amsterdam, selon Bas Buchner, directeur du MARIN, cité par le quotidien De Telegraaf. Mais de nombreux éléments restent à étudier, avertit l'Institut: la résistance de ces îles aux conditions météorologiques, le mouvement provoqué par la houle, la manière de les rendre autosuffisantes en énergie et ressources, les conséquences sur la vie maritime ou encore leur coût.

Et le projet «Space at Sea» (Espace en mer), mené avec d'autres chercheurs européens, a reçu 1,6 million d'euros de subventions européennes pour analyser dans les trois prochaines années les différentes applications possibles: des fermes d'algues et de poissons aux villes flottantes, en passant par des ports. «Techniquement, cela devrait être faisable d'ici dix à vingt ans», a assuré M. Waals. Ce genre de solutions fait partie d'un «avenir bleu» dans lequel mers et océans, qui représentent 70% de la surface de la terre, sont utilisés de manière durable, selon le MARIN. «Les Pays-Bas doivent s'exiler vers l'eau», a souligné M. Buchner. «Dans ce combat, nous avons toujours été pionniers.»

INDONÉSIE: Un séisme de magnitude 6 à Gorontalo



Un tremblement de terre de 6 sur l'échelle de Richter a secoué samedi la province de Gorontalo en Indonésie, a annoncé l'agence nationale de météorologie et de géophysique.

La séisme a été ressenti au large de Gorontalo en Indonésie, mais il n'y aurait pas de risque de tsunami, a rassuré l'agence.

LE HENNÉ, UNE POUDRE AUX MULTIPLES FACETTES

On connaît le henné surtout pour les reflets qu'il donne à la chevelure et pour les tatouages. Moins pour son côté « soin » des cheveux et des peaux grasses...

Avant d'être une poudre, le henné est un arbuste qui ressemble à un buisson, et dont les petites feuilles vertes sont très riches en molécules actives. Ce sont elles qui teintent les cheveux ou la peau en rouge auburn. Dans la tradition orientale, ce végétal, cultivé notamment au Maghreb, a une charge symbolique importante. Il est ainsi utilisé pour tatouer les malins et les pieds des jeunes mariées. Et au hammam, il s'emploie en cataplasme pour adoucir la peau. Ce sont les femmes égyptiennes qui, les premières, l'ont intégré dans leurs rituels de beauté. Le produit est apparu en France au XIX^{ème} siècle, pour les premières colorations capillaires. Il existe aujourd'hui différentes poudres sous cette appellation.

Attention à la qualité du produit !

Tous les hennés protègent les cheveux, grâce à une action gainante. Ils sont également purifiants lorsqu'ils sont appliqués sur la peau. Mais, seul celui qui est appelé « naturel » apporte les fameux reflets rouges. Leur qualité peut également être aléatoire.

« Certains sont ainsi coupés avec de la poudre de fer, des sels d'aluminium ou de plomb, sans que cela ne soit mentionné sur l'emballage, ce qui altère bien sûr la qualité du produit, précise Anna Grandjean. D'où l'intérêt de privilégier les marques reconnues pour profiter pleinement des bienfaits de cette plante. Mieux vaut éviter de l'acheter sur les marchés, par exemple, idem pour les tatouages pratiqués sur les lieux de vacances : abstenez-vous si la couleur est noire, car la poudre de henné a sans doute été mélangée à un colorant très allergisant et dangereux pour la peau.

Un colorant tout doux

Le henné naturel contient une molécule colorante, baptisée lawsone. C'est grâce à elle que la chevelure peut prendre de doux reflets acajou sans s'abîmer. « Au contraire des colorations permanentes qui rentrent dans la fibre, ouvrent les écailles et déposent leurs pigments à l'intérieur, le henné se superpose sur les longueurs sans en alté-



érer la matière. Et il tient jusqu'à un mois et demi » poursuit Anna Grandjean. Ce qui explique que la coloration traditionnelle ne tient pas sur une coloration au henné, qui doit donc être faite sur une chevelure vierge. Si vous souhaitez camoufler vos cheveux blancs, Anna Grandjean recommande de faire au préalable un henné naturel, qui couvre parfaitement tous les « fils argentés ». Puis, dans un second temps, d'appliquer un henné neutre coloré (Cassia Italica, mélangée à des pigments).

Car, le henné châtain ou blond ne masque pas complètement les cheveux blancs : ceux-ci restent visibles en transparence.

Une action purifiante

Le henné est aussi un très bon soin capillaire. Pour profiter de ses bienfaits sans avoir d'action colorante, il faut choisir du henné neutre, issu de la plante Cassia italica. « Il est riche en tanins qui viennent se

fixer sur la kératine de la chevelure et épaissir le diamètre du cheveu. C'est pourquoi il apporte du corps ainsi que du volume aux cheveux fins.

Il contient aussi des flavonoïdes qui renforcent la structure de la fibre et la protègent des méfaits des radicaux libres » poursuit Anna Grandjean. Son action est également purifiante en absorbant l'excès de sébum, tant au niveau du cuir chevelu que sur la peau.

Différentes associations possibles avec le henné

La recette de base : ajouter 350 ml d'eau tempérée avec 100g de poudre de henné naturel et laisser reposer quelques heures. On applique ensuite la préparation avec un temps de pause d'une à deux heures, en fonction de l'intensité souhaitée.

En cas de cheveux secs ou déshydratés : remplacer l'eau par une cuillère à café d'huile végétale d'amanande douce (ou de ka-

rité ou de coco) pour 100g de henné ou un yaourt entier.

Pour des reflets plus prononcés : ajouter le jus d'un citron à la préparation initiale.

Pour un effet plus nuancé : verser une demi-tasse de thé noir en plus dans la recette.

Pour obtenir plus de volume : compléter le mélange de base avec un verre de bière blonde.

Recette de l'autobronzant au henné

Verser de l'eau chaude sur 150 g de henné naturel jusqu'à ce que vous obteniez une pâte un peu élastique, facile à étaler. Laissez reposer une heure le mélange ou toute la nuit si vous pouvez, au réfrigérateur. Déposez ensuite la pâte sur l'ensemble du corps avec une spatule. Puis, attendez 3 minutes pour une peau claire et jusqu'à 5 sur une carnation plus mate avant de rincer abondamment dans la douche.

CANCER : DES TATOUAGES AU HENNÉ POUR MIEUX SUPPORTER LA CHIMIO



Une association canadienne propose aux femmes ayant perdu leurs cheveux des suites de la chimiothérapie de leur faire une couronne de henné. Les chimiothérapies anticancéreuses peuvent bloquer l'activité des cellules-souches du cheveu et provoquer sa chute. Pour beaucoup de patientes, cet effet secondaire du traitement anticancéreux est un moment pénible à surmonter. Avec la perte des cheveux, les femmes se voient comme dépossédées d'une partie de leur féminité. Elles peuvent le vivre comme un handicap au quotidien. Pour aider les femmes à passer ce cap, une association

canadienne d'artistes-tatoueurs, Henna Heals ("le henné guérit"), dessine des tatouages au henné sur le crâne de ses patientes. Une idée originale moins connue que les perruques et les foulards, trop associés à la maladie. "Le henné est un véritable coup de pouce vers la guérison", explique Frances Darwin, fondatrice de Henna Heals. Les photos visibles sur le site de l'association <http://www.hennaheals.ca/> montre les femmes coiffées de ces œuvres d'art. Les femmes peuvent facilement changer de tête une fois la chimie terminée : la couronne de henné ne dure que

deux semaines. Le coût du tatouage est de 100 dollars (environ 72 euros), 10% des bénéfices sont reversés à une association qui finance ces tatouages pour les personnes qui n'ont pas les moyens de se l'offrir.

Les initiatives touchantes de soutien aux femmes atteintes de cancer se multiplient. Résement des femmes sud-africaines ont ému la Toile en rasant leur chevelure en signe d'admiration pour leur amie atteinte d'un cancer du sein. Vous avez subi une chimiothérapie et perdu vos cheveux ? Partagez cette expérience avec d'autres femmes sur notre forum.

MÊME SANS ANTÉCÉDENT CARDIAQUE

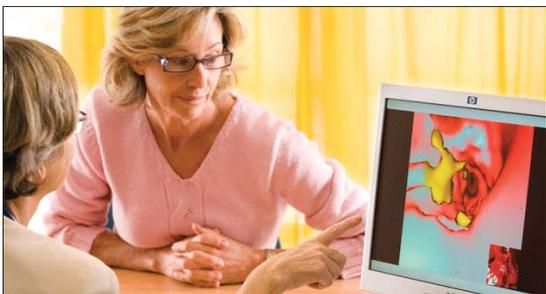
On surveille son cholestérol !

Ce n'est pas parce qu'on n'a jamais souffert d'une pathologie cardiaque qu'il ne faut pas surveiller son cholestérol, particulièrement si son taux de mauvais cholestérol est élevé. Inutile de recourir aux médicaments, c'est avant tout son mode de vie qu'il faut changer.

Pour la majorité des personnes qui n'a fait ni infarctus, ni AVC, mais dont le taux de LDL-cholestérol est élevé, la prévention vise avant tout à retarder l'apparition des complications de l'athérosclérose. Pour cela, la priorité est claire : adopter les mesures hygiéno-diététiques qui ont fait la preuve de leur efficacité. Les études l'attestent ne manquent pas. Ainsi l'étude qui a suivi pendant 11 ans 20 000 personnes (sous-groupe étude EPIC) a montré que chez les sujets qui combinent 4 facteurs protecteurs (pas de tabagisme, ni de sédentarité, consommation modérée d'alcool et un régime de type méditerranéen), la mortalité est 4 fois inférieure. Autrement dit : le cholestérol n'explique pas tout. « Les maladies cardiovasculaires sont d'abord des maladies du mode de vie et non la conséquence d'une simple anomalie biologique sauf en cas d'hypercholestérolémie familiale, ce qui est rare », précise le professeur Claude Leclercq, président de la Fédération française de cardiologie.

Mangez mieux et bouger, c'est efficace

Sous ce nom toujours un peu rabat-joie de « mesures hygiéno-diététiques », les cardiologues veulent parler de trois éléments importants : améliorer sa façon de se nourrir (voir encadré), ce qui va contribuer à réduire un éventuel excès de poids, lutter



contre la sédentarité en marchant régulièrement, réduire sa consommation d'alcool et de tabac. En effet, ces mesures agissent non seulement sur les mauvais cholestérol mais aussi sur l'hypertension artérielle, le diabète de type 2. Certes plus difficile car il faut s'y tenir, ces mesures sont au moins aussi efficaces que la prise de médicaments contre le cholestérol, l'HTA ou le diabète et qui s'expliquent ! « Le tabac favorise la réaction oxydative de la paroi artérielle qui se traduit par une exagération de la réponse inflammatoire locale », précise le professeur Tedgui. Quant à l'hypertension, elle favorise aussi l'inflammation vasculaire et l'accumulation de LDL-cholestérol

dans les artères d'où l'intérêt de l'exercice physique quotidien qui contribue à réduire la pression artérielle. En modifiant ainsi son mode de vie, il est possible de réduire de 15 %, voire plus, son taux de mauvais cholestérol sans prendre de médicament.

Que changer dans son alimentation quand on a trop de cholestérol ?

Plus que des aliments riches en cholestérol, le jaune d'œuf ou la cervelle, c'est surtout des graisses animales dont il faut se méfier. C'est là que le foie puise les acides gras qui servent à fabriquer le LDL-cholestérol. En pratique, les conseils diététiques

sont assez simples à suivre. Il est inutile de se restreindre en l'absence de surpoids : manger à sa faim, prendre 3 repas par jour, éviter les boissons sucrées et ne pas dépasser 2 verres de vin par jour. Pour le reste, privilégier les aliments riches en acides gras essentiels (huile d'olive, de colza, les poissons gras, les noix, noisettes et autres amandes, etc.) sans excès, préférer le jambon blanc et les viandes maigres (poulet, dinde sans la peau) et limiter sa consommation d'œufs à 2 ou 4 par semaine. En modifiant son alimentation et son mode de vie, il est possible de réduire de 15 %, voire plus, son taux de mauvais cholestérol sans avoir besoin de médicament.

Pourquoi faut-il le contrôler ?

Le cholestérol fait partie des graisses indispensables à la vie. Mais, en excès, il fait courir des risques de maladie cardiovasculaire (infarctus, AVC), surtout après 40 ans. Pourquoi faut-il le contrôler ? Y a-t-il des personnes à risque ?

Qui est concerné ?

Tout le monde doit être vigilant. En moyenne 20 à 30 % de la population serait concerné par une hypercholestérolémie. Attention, vous pouvez avoir la "ligne haricot" et un taux élevé de mauvais cholestérol ! L'excès de cholestérol touche plus particulièrement les hommes de plus de 45 ans et les femmes de plus de 55 ans. Les personnes dont les parents ou frères et sœurs ont du cholestérol. Si vous êtes diabétique, hypertendu, obèse ou fumeur, il convient de surveiller plus attentivement votre taux de cholestérol, de même si vous prenez la pilule.

Quand réaliser un contrôle ?

Le rythme de surveillance varie d'une personne à l'autre en fonction de son histoire fa-

miliaire. En général, surveillez votre taux de cholestérol dès l'âge de 25 ans. Effectuez ensuite des contrôles tous les 5 ans (tous les 3 ans pour les personnes âgées).

S'il y a des antécédents d'hypercholestérolémie importante dans votre famille, vous pouvez faire dépister vos enfants dès l'âge de 5 ans. Si vous prenez la pilule, votre taux de cholestérol a été dosé avant le début de la contraception et contrôlé 3 mois et un an plus tard, s'il est normal, un contrôle tous les 2 ans est suffisant. Il doit être accompagné du dosage des triglycérides, d'autres graisses provenant des sucres et de l'alcool.

Comment se passe l'examen ?

L'analyse biologique se fait en général en laboratoire. La prise de sang s'effectue à jeun. On mesure directement le cholestérol total, le bon cholestérol, les triglycérides. Le mauvais cholestérol est calculé par une formule complexe, mais le résultat n'est valable que si les triglycérides ne dépassent pas 4g/l (normalement inférieures à 1,5g/l).

Il existe aussi un test à domicile. Recuei-

lez une goutte de sang au bout de votre doigt, à n'importe quelle heure de la journée, sans vous être imposé au préalable de restriction alimentaire. Le résultat est disponible en 10 minutes, mais il est moins précis qu'une analyse en laboratoire. Nous vous le conseillons essentiellement comme signe d'alerte.

Comment analyser les chiffres ?

Il existe deux types de cholestérol. Le bon cholestérol le LDL et le mauvais cholestérol le HDL. Sans facteur de risque, un bon taux de cholestérol se caractérise par un taux global de cholestérol en dessous de 2g/l, un taux de HDL supérieur à 0,45g/l et un taux de LDL en dessous de 1,6g/l.

Si vous avez des risques vasculaires supplémentaires (tabac, alcool, hypertension, surpoids, hérédité, infarctus...), les limites sont encore plus sévères. Avec un facteur de risque, on considère un cholestérol total de 1,8g/l et un LDL de 1,3g/l. Avec deux facteurs de risque ou plus, ils nécessitent d'être maintenus encore plus bas à 1,6g/l et 0,7g/l.

Minceur : pourquoi il ne faut pas faire ses courses quand on a faim



Vous arrive-t-il d'aller au supermarché alors que votre estomac crie famine ? Grave erreur ! Cette fâcheuse habitude vous pousserait à acheter compulsivement des produits plus surs.

Si vous voulez éviter les grignotages interpestifs et les kilos superflus, évitez d'aller faire vos courses l'estomac vide. Des chercheurs américains de l'Université de Cornell confirment dans un article du *Journal for the American Medical Association* ce qu'on avait déjà constaté dans les rayons alimentaires : quand nous avons faim, il nous est plus difficile de faire des choix alimentaires raisonnables et de résister à l'appel des produits sucrés.

Pour le vérifier les chercheurs ont fait appel à 68 volontaires à qui ils ont demandé de ne rien manger pendant cinq heures. Ils ont ensuite été divisés en deux groupes. Un premier groupe a pu manger des biscuits salés pour couper leur faim tandis que le second n'était toujours pas autorisé à manger. Ensuite on leur a demandé d'aller sur le site Internet d'un supermarché pour faire des courses alimentaires. Sans surprise, le second groupe a acheté en moyenne plus de produits riches en calories que le premier groupe qui avait calmé sa faim.

Faites vos courses de préférence après manger

Dans une seconde expérience, les chercheurs ont comparé le contenu des achats alimentaires de consommateurs allant au supermarché entre 13 et 16 heures et de ceux faisant leurs courses entre 16 et 19h. Ces derniers se sont rebattus sur plus de produits riches en sucres et en gras que les premiers qui ont fait leur course après le déjeuner.

Moraliité, pour rester mince, faites plutôt vos courses quand vous êtes rassasié après le déjeuner.

RD CONGO: L'armée reprend le contrôle d'une localité stratégique dans l'Est, sept morts

L'armée congolaise a déclaré dimanche avoir repris le contrôle d'une localité stratégique de l'est de la République démocratique du Congo (RDC) après un jour d'occupation par une milice locale, lors de combats ayant fait sept morts.

«La localité a été reprise par les FARDC (Forces armées de la RDC) dans la nuit de samedi à dimanche, nous les avons délogés de Kipese et depuis l'armée procède au nettoyage», a déclaré l'un des porte-parole de l'armée congolaise dans le Nord-Kivu, Jules Tshikudi, cité par l'AFP. La traque s'étend jusqu'aux alentours de Kipese», a-t-il ajouté.

«Le bilan des affrontements pour la reprise de la localité de Kipese est de deux militaires décédés des suites de leurs blessures et cinq Maï-Maï tués», a ajouté l'officier.

Dimanche, la localité de Kipese, qui ravaille en denrées alimentaires le grand centre commercial de Butembo (est), habité par un million de personnes, était toujours vidée de ses habitants.

Une milice locale, les Maï-Maï Mazembe, avait pris le contrôle samedi de Kipese, également considérée comme la porte d'entrée de Lubero-centre, le chef-lieu du territoire de Lubero dans la province du Nord-Kivu.

Depuis mi-juin, plusieurs groupes Maï-Maï tentent de contrôler des localités stratégiques de l'est de la RDC, affrontant l'armée régulière avec des armes lourdes et légères, selon les autorités locales et l'armée.

Les Maï-Maï sont des groupes «d'autodéfense» constitués sur une base essentiellement ethnique. Pendant la deuxième guerre du Congo (1998-2003), nombre de ces groupes ont été armés par le pouvoir pour combattre les envahisseurs ougandais ou rwandais. Certains n'ont jamais désarmé.

L'Est congolais, constellé de groupes armés nationaux et étrangers, est déchiré par plus de vingt ans de conflits armés, alimentés par des différends ethniques et fonciers, la concurrence pour le contrôle des ressources minières de la région et des rivalités entre puissances régionales.

RD CONGO Une journaliste américaine enlevée en RDC retrouvée «saine et sauve»

Une journaliste américaine enlevée par des miliciens a été retrouvée «saine et sauve» dimanche par l'armée congolaise en Ituri, dans le nord-est de la République démocratique du Congo (RDC), a déclaré un haut responsable régional.

«La journaliste américaine Lisa Dupuy a été retrouvée saine et sauve dans la nuit de samedi à dimanche vers 03h00 (01h00 GMT) par des militaires des FARDC (Forces armées de la RDC) déployés pour la recherche ainsi que 11 gardes du parc (animalier où ils travaillaient) qui manquaient à l'appel» depuis vendredi, a déclaré Pacifique Keta, vice-gouverneur de la province de l'Ituri, cité par l'AFP.

«Le bilan de l'opération militaire n'est pas encore établi parce que l'armée poursuit son travail sur le terrain», a ajouté M. Keta.

Un autre responsable a confirmé l'information, ajoutant que l'opération avait fait au moins cinq morts. «L'armée a retrouvé la journaliste américaine. Elle est bien portante, mais quatre de nos écogardes et un civil qui servait de pisteur ont trouvé la mort lors des accrochages. L'armée a tué aussi ces bandits mais je ne sais combien de Maï-Maï Simba sont morts», a déclaré un responsable de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN).

Vendredi, onze gardes du parc de la RFO, la Réserve de faune à Okapis, et la journaliste américaine avaient été portés disparus après une attaque des Maï-Maï Simba et l'armée avait été immédiatement mobilisée pour les retrouver.

Les Maï-Maï sont des groupes «d'autodéfense» constitués sur une base essentiellement ethnique. Pendant la deuxième guerre du Congo (1998-2003), nombre de ces groupes ont été armés par le pouvoir pour lutter contre des combattants ougandais ou rwandais. Certains n'ont jamais désarmé.

UE-MAROC-SAHARA OCCIDENTAL-ONU Le processus engagé par l'UE avec le Maroc risque d'impacter négativement la paix et la stabilité au Maghreb

Le processus engagé par l'Union européenne (UE) avec le Maroc, dans le cadre de l'Accord d'association, risque d'impacter négativement la paix et la stabilité dans la région du Maghreb, a averti l'ambassadeur d'Algérie en Belgique et auprès de l'UE, Amar Belani, exprimant à ce sujet les préoccupations de l'Algérie.



Dans une interview accordée à Afrique Asie, publiée samedi sur son site, le diplomate algérien a indiqué que les préoccupations de l'Algérie se justifient par l'incompatibilité des termes du mandat de négociations, tel que confié à la Commission européenne, avec les dispositions de l'arrêt de la Cour de justice européenne, en ce qu'il prévoit d'amender certaines parties de l'accord d'association UE-Maroc pour conférer l'origine marocaine aux produits issus du Sahara occidental.

Pour lui, les négociations portent sur l'extension du champ d'application de l'accord UE-Maroc pour y inclure le territoire disputé du Sahara occidental, soulignant qu'il s'agit-là d'une démarche qui

vise à accommoder le Maroc en violant la légalité internationale, y compris la décision de la Cour de justice de l'UE du 21 décembre 2016, qui avait conclu à l'inapplicabilité de l'Accord en question au territoire non autonome du Sahara occidental.

L'ambassadeur algérien auprès de l'UE a expliqué que la démarche de la Commission contredit également les déclarations bienvenues d'officiels européens, dont le Commissaire européen à l'énergie et au climat, Miguel Arias Canet, en janvier 2017, et celle de la Haute représentante de l'UE, Federica Mogherini, dans le sens où cette dernière a reconnu, dans une communication écrite datée du 4 mai dernier en réponse à la question d'un eurodéputé, que le Sahara occidental est inscrit sur la liste des territoires non auto-

nomes de l'Onu et que son statut définitif continue de faire l'objet d'un processus de négociation mené sous l'égide des Nations unies, dont l'UE ne peut préjuger de l'issue. Il a relevé que sous la pression d'influents gouvernements européens alliés du Maroc, et pour ne pas mécontenter ce dernier, la Commission européenne n'envisage pas d'associer le Front Polisario, unique représentant légitime du peuple sahraoui, au processus de négociations en cours, indiquant qu'à travers cette démarche exclusive, la partie européenne s'accommoderait d'une entité fantoche créée, de toutes pièces, par les autorités marocaines, érigée en représentant des Sahraouis.

Le prochain round de négociations, prévu les 18 et 19 juillet à Rabat, devrait consacrer, malheureusement, les termes

de ce marchandage destiné à contourner l'arrêt de la Cour de Justice de l'UE, a-t-il déploré, affirmant que la conjugaison de ces éléments produit une situation extrêmement préjudiciable qui pourrait potentiellement affecter le bon déroulement du processus politique que le nouveau Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, tente de redynamiser avec l'appui unanime des membres du Conseil de sécurité de l'Onu, et ce quelques semaines seulement après la nomination de l'allemand Horst Köhler en tant qu'envoyé personnel du SG/Onu au Sahara occidental. Il a considéré que le Maroc consolide progressivement et dans l'indifférence générale son occupation illégale du territoire sahraoui et va jusqu'à délimiter unilatéralement ses frontières, sans que personne ne trouve rien à en redire, faisant observer que la démarche de la Commission européenne s'apparente à une prime à l'intransigeance du Maroc, qui se voit ainsi encouragé à poursuivre, en toute impunité, ses actions obstructives sur la voie du règlement du conflit et à consolider sur le terrain l'occupation d'un territoire sur lequel aucun Etat au monde ne reconnaît la souveraineté du Maroc.

SAHARA OCCIDENTAL-CUBA Le Parlement cubain approuve à l'unanimité l'installation d'une commission parlementaire cubaine d'amitié avec le peuple sahraoui et de défense de son droit à l'autodétermination

Le parlement cubain a approuvé à l'unanimité l'installation d'une commission parlementaire cubaine de défense du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, à l'indépendance et pour le renforcement des relations entre les peuples sahraoui et cubain.

Lors d'une rencontre samedi avec le membre du secrétariat national du front Polisario, président du Conseil national sahraoui, Khatri Addouh à la Havane, le président du parlement cubain, Esteban Lazo Hernandez a exprimé «l'admiration du peuple sahraoui» et affirmé les positions fermes de Cuba à l'égard de la question sahraouie. L'installation de la commission parlementaire cubaine d'amitié

avec l'Etat sahraoui en cette conjoncture se veut une confirmation de ces positions, a-t-il ajouté.

Pour sa part, M. Khatri Addouh a réaffirmé les relations historiques unissant les peuples sahraoui et cubain et salué le soutien de Cuba dans les domaines sociaux, notamment la santé et l'enseignement.

Ont pris part à la réunion du côté cubain, la vice-présidente de l'Assemblée nationale cubaine, Ana Maria Machado et la secrétaire du parlement cubain, Miriam Lazo Hernandez, la chargée des relations extérieures au parlement cubain, Yolanda Ferreira, et le président de la commission parlementaire cubaine d'amitié avec le peuple sahraoui, ainsi que des représentants du ministère des Affaires étran-

gères et du parti communiste cubain.

Le président du Conseil national sahraoui était accompagné par le ministre de la Culture, Khadija Hamdi et l'ambassadeur du Sahara Occidental à Cuba, Ma el Amin et le conseiller à l'ambassade, Mohamed Ali Salem et Abderahmane Mohamed Sidi Amine, de la ligue des étudiants sahraouis à Cuba.

Le vice-ministre cubain des Affaires étrangères, Marcelino Medina Gonzalez avait effectué en mai dernier une visite à la République arabe sahraouie démocratique (RASD) au cours de laquelle il a examiné avec les responsables sahraouis les moyens de renforcer les relations bilatérales et les perspectives de promotion de la coopération.

AFRIQUE DU SUD : Le vice-président s'oppose à la création d'une commission d'enquête sur les allégations de «capture de l'Etat»

Le vice-président sud-africain Cyril Ramaphosa a exprimé samedi son opposition à une tentative des organisations civiles d'obtenir une décision de la justice pour lui ordonner d'établir une commission d'enquête sur les allégations de «capture de l'Etat».

Plusieurs organisations civiles avaient présenté une requête à la Cour constitutionnelle, lui demandant d'ordonner à M. Ramaphosa de créer une commission d'enquête sur la prétendue «capture de l'Etat». M. Ramaphosa a déclaré qu'il s'opposait à cette demande, notant que la Constitution ne permet pas au vice-président d'exercer les pouvoirs présidentiels. Cependant, il a réitéré son soutien

largement répété pour l'établissement, sans délai, d'une commission d'enquête judiciaire sur la «capture de l'Etat».

Le président sud-africain Jacob Zuma est accusé par certaines organisations de la société civile d'être impliqué dans la prétendue affaire de «capture de l'Etat», qui se réfère à la corruption politique systémique dans laquelle les intérêts privés influencent de manière significative les processus décisionnels de l'Etat à leur avantage. Certaines critiques ont affirmé l'existence de liens étroits entre le président Zuma et des industriels de la famille indienne Gupta établie en Afrique du Sud depuis 1990. Les Gupta sont soupçonnés d'avoir exercé une «influence indue»

sur le président lors de la nomination des ministres et de l'attribution de contrats lucratifs des entreprises appartenant à l'Etat. Le président Zuma et la famille Gupta ont tout rejeté ces allégations. L'ancienne Médiatrice de la république, Thuli Madonsela, avait appelé l'année dernière à la création d'une commission d'enquête judiciaire chargée d'enquêter sur les allégations de «capture de l'Etat».

Le président Zuma a déclaré qu'il n'était pas opposé à la création de la commission, mais son équipe juridique l'avait informé que la Médiatrice de la République n'avait aucun droit légal ou constitutionnel de lui dicter ce qu'il fallait faire.

PALESTINE-ISRAËL

L'esplanade des Mosquées à El-Qods rouverte par les autorités d'occupation israéliennes...



L'accès à l'esplanade des Mosquées à El-Qods, interdit depuis vendredi aux fidèles par les autorités d'occupation israéliennes, a été autorisé dimanche, ont rapporté des médias.

L'occupant israélien avait fermé vendredi l'esplanade, sur laquelle se trouvent notamment la mosquée Al-Aqsa et le Dôme du Rocher, interdisant aux fidèles d'y prier. Cette décision est une première depuis 1969.

Le gouvernement d'union nationale palestinien s'est déclaré samedi «profondé-

ment préoccupé» par la fermeture par l'occupant israélien de l'esplanade des Mosquées dans la ville d'El-Qods occupée.

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a mis en garde vendredi contre une flambée de violence entre Israéliens et Palestiniens, après une attaque israélienne

survenue dans le complexe de la mosquée Al-Aqsa à El-Qods-Est occupée.

En outre, l'Organisation de la coopération islamique (OCI) a vigoureusement condamné samedi la fermeture par l'occupant israélien de l'esplanade des mosquées à El-Qods occupée, y voyant un «crime» contre les lieux saints.

...Un Palestinien tué par les forces d'occupation israéliennes

Un Palestinien a été tué dimanche par les forces d'occupation israéliennes à Nabi Salah, en Cisjordanie, selon des médias.

Selon ces sources, il s'agit de Amar Halil, 34 ans, tué alors que la police israélienne entourait la maison dans laquelle il se trouvait à Nabi Saleh. Un autre palestinien a été blessé.

Vendredi, un Palestinien de 18 ans a été tué

par les soldats israéliens dans un camp de réfugiés en Cisjordanie occupée, se le ministère palestinien de la Santé. Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a mis en garde vendredi contre une flambée de violence entre Israéliens et Palestiniens, après une attaque israélienne survenue dans le complexe de la mosquée Al-Aqsa à El-Qods-Est occupée.

CRISE DU GOLFE:

Le ministre français des AE rencontre les dirigeants koweïtiens

Le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian, a rencontré dimanche les dirigeants de Koweït, principal médiateur dans la crise entre le Qatar et des pays arabes qui lui imposent des sanctions économiques après l'avoir accusé de «soutenir le terrorisme».

Le ministre français a d'abord été reçu par l'émir, cheikh Sabah al-Ahmad Al-Sabah avant de s'entretenir avec

son homologue koweïtien, cheikh Sabah Khaled Al-Sabah, a rapporté l'agence officielle Kuna, sans plus de précisions.

M. Le Drian a déclaré samedi, au début de sa tournée qui l'a déjà conduit au Qatar et en Arabie saoudite, vouloir apporter le soutien de son pays à la médiation koweïtienne dans la crise du Golfe.

Selon Paris, la mission de M. Le Drian vise à plaider pour un

"apaisement rapide" dans cette crise diplomatique sans précédent dans le Golfe. Le 5 juin, l'Arabie saoudite, Bahreïn, les Emirats et l'Égypte ont rompu leurs relations avec le Qatar et lui ont imposé des sanctions économiques, en l'accusant de «soutenir le terrorisme». Le Qatar a démenti ces accusations.

Le ministre français est attendu dimanche soir pour la fin de sa tournée à Abou Dhabi.

YÉMEN:

5 soldats tués dans une attaque attribuée à Al-Qaïda

Cinq soldats yéménites ont été tués et trois autres blessés dimanche dans une attaque armée dans le sud du Yémen, attribuée par les services de sécurité au réseau terroriste Al-Qaïda. Les assaillants ont réussi à prendre la fuite après avoir ouvert le feu, à l'arme automatique, contre un poste de l'armée dans le district d'Aarma, dans la province de Chabwa, a-t-on précisé de mêmes sources.

L'attaque a été attribuée à des éléments d'Al-Qaïda qui sont bien implantés dans cette région du Yémen.

IRAN:

Un ressortissant américain condamné à dix ans de prison pour «infiltration»

Un ressortissant américain a été condamné à dix ans de prison en Iran pour «infiltration», a annoncé dimanche la justice iranienne. «L'Américain, qui détient également une autre nationalité, a été identifié et arrêté par les services de renseignement», a déclaré le porte-parole de la justice, Gholamhossein Mohseni-Ejeie.

Il «était venu pour une mission d'infiltration et a été condamné à dix ans de prison», a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse retransmise par la télévision d'Etat.

M. Mohseni-Ejeie n'a pas précisé la date de son arrestation ou son identité. «Cet individu était guidé directement par les Américains» dans sa mission, a-t-il ajouté sans expliquer la nature de cette mission. L'Américain «a fait appel de sa condamnation», a poursuivi le responsable iranien en soulignant qu'il donnerait des détails supplémentaires «une fois la peine confirmée». En octobre 2016, deux ressortissants irano-américains, un homme d'affaires et son père, ont été condamnés avec quatre autres personnes à dix ans de prison pour «espionnage».

DIPLOMATIE

Djibouti et le Népal établissent des relations diplomatiques

Djibouti et le Népal ont établi des relations diplomatiques, a rapporté samedi l'Agence Djiboutienne d'Information (ADI).

Le communiqué conjoint relatif à l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays a été signé vendredi à Washington entre l'ambassadeur de Djibouti aux États-Unis, Mohamed-Siad Doualé Warsama, et son homologue du Népal, Durga Prasad Bhattarai.

Les deux ambassadeurs se sont félicités de l'ouverture de relations diplomatiques entre leur deux pays, tout en «réaffirmant leur adhésion aux principes et buts de la Charte des Nations Unies et du droit international», a souligné par ailleurs cette même source.

Le Népal est un pays d'Asie du sud enclavé de l'Himalaya, bordé au nord par la Chine, à l'ouest et à l'est par l'Inde.

Il est surtout connu comme étant une destination prisée du tourisme mondial.

En effet, ce pays qui possède huit montagnes parmi les dix plus hautes du monde, ainsi que plusieurs temples millénaires bouddhistes, attire chaque année les touristes du monde entier qui viennent y pratiquer l'alpinisme, les safaris, les randonnées, le rafting ou encore le VTT.

GUAM:

Un débat sur l'indépendance de l'île du Pacifique

Un débat théorique sur un référendum d'indépendance de Guam, une île de l'ouest du Pacifique et territoire non incorporé organisé des États-Unis, est animé par des politiciens et responsables locaux, selon des médias.

L'île de l'ouest du Pacifique, longue d'une cinquantaine de kilomètres, fête cette semaine le 73e anniversaire de la fin de l'occupation japonaise et il est plus que temps, selon l'ancien sénateur Eddie Duenas, qu'elle décide de son avenir.

Guam figure sur la liste de l'ONU des territoires non autonomes qu'il faut décoloniser, à l'instar de 16 autres.

M. Duenas, lui, préconise un référendum l'an prochain, en même temps que les élections au poste de gouverneur. «Nous sommes en train de conduire mais nous ne savons pas où nous allons, ni jusque quand nous allons conduire», déclarait-il récemment lors d'un meeting dans la capitale Hagatna. «Nous n'arrêtons pas de conduire. C'est éternel».

Guam est depuis 1898 un territoire non incorporé organisé des États-Unis, ce qui signifie que ses 160.000 habitants sont citoyens américains, mais avec des droits limités. Ils ne peuvent participer aux élections améri-

caines, et le seul représentant de l'île au Congrès n'a pas le droit de vote sur les textes de loi. Pour le gouverneur Eddie Calvo, cette situation n'a que trop duré. Lui aussi demande de longue date un référendum qui proposerait trois options: l'indépendance, devenir un État américain ou rester dans une situation de «libre association» avec Washington.

Pour le gouverneur, il s'agit surtout de donner la parole aux habitants.

«Quel qu'il soit, leur choix sera meilleur que le statu quo», explique-t-il. «Je préférerais que les électeurs choisissent de devenir un État américain. Mais s'ils choisissent l'indépendance ou la libre association, ce sera mieux que la situation actuelle», dit-il.

L'indépendance est une question complexe du fait de la relation étroite avec les États-Unis.

Ancienne possession espagnole, Guam est devenue colonie américaine aux termes du Traité de Paris de 1898 qui mit fin à la guerre hispano-américaine. Elle subit l'occupation japonaise peu après l'attaque de Pearl Harbor en décembre 1941 jusqu'à sa libération le 21 juillet 1944.

L'île abrite toujours l'une des plus importantes bases militaires américaines de la région Asie-Pacifique, et joue

un rôle clé dans la «stratégie américaine face à la Corée du Nord» notamment, selon les médias. L'île est en outre très dépendante des aides sociales américaine. Près de 45.000 habitants de Guam reçoivent une aide alimentaire et bénéficient du système de santé publique. Le budget de l'île tient avec les subventions fédérales et les taxes versées par les militaires américains postés à Guam.

En l'état, le débat n'est que théorique car un tribunal fédéral américain s'est prononcé contre un référendum d'autodétermination. Il a estimé que limiter lors de cette consultation le droit de vote à la population indigène Chamorro, qui compte 65.000 personnes était contraire à la constitution du fait du caractère ethnique de ce critère. Un appel est en cours et le gouvernement a demandé à l'ONU d'intervenir.

Michael Bevaqua, spécialiste de la culture Chamorro à l'Université de Guam, estime que les populations indigènes de Guam doivent être consultés, après des siècles à subir le joug étranger. «Un processus de décolonisation qui devrait suivre les règles édictées par les colons, ce n'est pas un processus de décolonisation. C'est une extension de la colonisation», dit-il.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel
troisième édition, 2017**

« *La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social* »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours : « *La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social* »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
 - Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication
- La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 Septembre 2017.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

ANEP ALGER

ALGÉRIE - IRAN

Concert inédit à Alger, de chansons traditionnelles malouf et persane

Un concert inédit de musiques traditionnelles, a réuni samedi soir à Alger, les genres malouf et persan, portés par les voix étoffées du Constantinois Faouzi Abdennour et de l'Iranienne Khatoun Panahi, devant un public peu nombreux.

Accueilli durant deux heures de temps au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna), cette fusion prolifique a mis en valeur la richesse et la diversité des patrimoines, permettant un dialogue intéressant entre deux cultures millénaires enracinées dans les traditions respectives des peuples algérien et iranien.

Faouzi Abdennour, jouant à une "semi-mandole" à douze cordes, a été le premier à fouler la scène, soutenu, 50 mn durant, par sept instrumentistes (percussions, nay, luth et violons), auxquels s'est joint le musicien iranien Nima au "setar" (instrument à quatre cordes, à la petite caisse busquée et au long manche mince) et au "def" (bendir d'une petite épaisseur périphérique et d'un diamètre plus large).

Le chanteur constantinois a exécuté "Noubet Raml El Maya" dans ses différentes déclinaisons rythmiques et mélodiques, alignant entre autres avec une voix pleine et limpide, "Fah el banafsedj", "Idha habibek wafa bi aahdih", "Mata nastarihou", "Allah, Allah, Ach D'aani", "Beyna Ed'Doulouaï", "Ya saqi wesqi habibi", "Ya moulet el khana", "Mal hhibi malou" et "Lakitouha fine".

Les sonorités relevées du luth, mêlées aux sons aigües du nay et des violons, ont restitué l'ambiance paisible propre à la musique savante que représente le genre malouf, au plaisir d'une assistance conquise par le professionnalisme des musiciens et la brillante prestation de Faouzi Abdennour.

Présente pour la première fois en Algérie, Khatoun Panahi, faisant son entrée sous les applaudissements des spectateurs, s'est d'abord produite en duo avec le



chanteur algérien, avant de sublimer "la paix, l'amour et la beauté", a-t-elle expliqué, à travers des pièces, qui ont mis en valeur le folklore iranien, dont "Goo be saghi", "Jame Tala, Dashligala" et "Banoo Banoo" où un amoureux décrit sa bien aimée la comparant à une rose.

Les deux artistes ont interprété ensemble deux chansons dans les langues algérienne et persane une pièce montée sur la musique de "Bent Ech'Chalabiya" de

Faïrouz, diva de la chanson orientale, sur laquelle Faouzi Abdennour a rendu le texte de "Selli houmoumek fi del aachiya" et "Billahi ya hamami", chef d'œuvre en trois temps du terroir constantinois.

Après s'être produit la veille à Constantine, le duo algéro-iranien a embarqué le public algérois dans une randonnée onirique pluriculturelle qui a établi des passerelles d'échanges entre les deux cultures, à travers le rapprochement évident des rythmes et modes algériens avec les cadences et maqamat iraniens.

Etablie à Paris, Khatoun Panahi, au "long parcours artistique" dédié à la "femme iranienne en particulier", compte, selon elle, réunir "les anciennes chansons du terroir iranien tombées dans l'oubli", pour les remettre au goût du jour dans de nouveaux enregistrements". Chanteuse, conteuse, comédienne et professeur de danse, elle a représenté l'Iran dans plusieurs pays.

Installé à Paris depuis 2006, Faouzi Abdennour, chanteur-pèlerin, à la carrière musicale riche d'une trentaine d'années, a déclaré dédier son art au "dialogue entre les cultures et les religions", comptant s'investir prochainement dans "d'autres duos qu'il présentera en Algérie", avec d'autres artistes aux "traditions ancestrales diverses" et aux "différentes confessions", la Libanaise Nadine Barouk et la Française Françoise Atlan, notamment.

Organisé par le Tna sous l'égide du ministère de la Culture, le concert de Faouzi Abdennour et Khatoun Panahi a été programmé à Alger pour une représentation unique.

PEINTURE

L'exposition "Delirium" jusqu'au 3 août à Alger



Une exposition collective réunissant les œuvres de quatre jeunes artistes contemporains, allant de la peinture à la miniature en passant par le graphisme et le dessin, a été inaugurée samedi à la galerie d'art "Seen Art Gallery".

Intitulée "Delirium" cette exposition regroupe les artistes "Nesach", "Ser Das", Panchow et "Bold", déjà très connus sur la toile, et qui proposent au public des œuvres contemporaines majoritairement inspirées de la société algérienne avec un regard souvent décalé.

L'artiste peintre "Ser Das", Fares Yessad de son vrai nom, expose une série d'œuvres riches en symboles basées sur les contradictions sociales et arborant généralement un masque comme "dégagement social" dans des toiles comme "Ahfedh El Mim" (Garde le silence), "L'alliance" ou encore "Tora" (amour).

réalisées à l'acrylique sur toile, toutes les œuvres de l'artiste soignent le trait et le détail jusqu'à se rapprocher du dessin sur ordinateur et de l'impression numérique.

Né en 1987, "Ser Das", sculpteur de formation, est diplômé de l'École supérieure des Beaux-arts d'Alger (Esba) en 2010 et a participé aux événements "Picturie générale III" et "El Medred".

Portant un regard plus sévère sur la

société et ses contradictions, "El Panchow", Chafik Hamadi, expose une série de dessins à l'encre de Chine caricaturant l'addiction aux réseaux sociaux, les modes vestimentaires ou encore l'extrémisme religieux dans des œuvres "Instadict" "El Cor-beau" ou encore "Boulegha".

Diplômé de l'Esba en 2016, "El Panchow" avait fondé le collectif "Likip" pour le street-art en 2012 et participé au Festival Artifariti en soutien à la cause Sahraoui, à l'Open Art World à Cuba et aux événements "Picturie générale III" et "El Medred". Infographe et maquettiste, Abdelghani Hidouche, plus connu sous son nom d'artiste "Bold", expose des œuvres de miniature contemporaine avec des influences de symboles maghrébins et africains et de Street Art.

Proposant des œuvres inspirées du Doodle Art, Nesrine Achour, "Nesach", explore une palette très riche pour reproduire sur plusieurs toiles le même concept décliné sur plusieurs formats et plusieurs thèmes de couleurs intitulés "Focus", "Attraction" ou encore "Kaléïdoodlestique".

L'exposition "Delirium" se poursuit à la galerie "Seen Art" jusqu'au 3 août.

APS

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT
ET DE L'URBANISME
WILAYA DE BECHAR
DIRECTION DU LOGEMENT
SERVICE LOGEMENT PUBLIC LOCATIF
N° 455U/S.L.P.L./...../D.L/2017

MISE EN DEMEURE N°01

A MONSIEUR
Le gérant de l'entreprise
MAHMOUDI MILOUD

ADRESSE : HAI EL KADDISSIA N°47 BECHAR

PROJET : REALISATION DES TRAVAUX 66/198/70C LOGEMENTS SOCIAUX LOCATIF A BECHAR
LOT N°01 : 66 LOGEMENTS F3 COLLECTIFS EN BLOCS SEPARÉS BLOC D 16/66/198/700
LOGEMENTS F3.

- Vue RAPPORT de la subdivision BECHAR en date du 20/05/2017.
- Vue le rapport de BET BENKhadja CHEIKH en date du 31/05/2017.
- Vue PV DE VISITE DE CHANTIER de la subdivision BECHAR en date du 04/06/2017.

Suite à la notification de l'ODS de démarrage des travaux EN DATE DU 30/11/2014 sous le N° 40/DL/2014, et suite à l'abondance du chantier jusqu'à ce jour, l'entreprise MAHMOUDI MILOUD dont leur siège social est HAI EL KADDISSIA N°47 BECHAR, titulaire du marché N° :16/DL/2014 en date du 13/11/2014 ;était visé le 15/11/2014 par le contrôleur financier sous le N°481/2014, est mis en demeure pour le démarrage des travaux et le renforcement de leur chantier en moyens humains et matérielles, dans un délai de 72 heures de publication de cette mise en demeure.

Passé de ce délai, le maître de l'ouvrage est dans l'obligation de prendre les dispositions coercitives, en application les articles 112 et 113 du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010 ET article 216 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015. dont la résiliation au tort exclusif à votre entreprise.

Programme de la soirée

TF1 19:55

Esprits criminels

Réalisateur : Tawnia McKiernan
Avec : Joe Mantegna, Matthew Gray Gubler



Dans le Minnesota, l'équipe enquête sur le meurtre de quatre membres de la famille Bergstrom, exécutés dans leur sommeil. Seule la fille, Amanda, a été épargnée car elle était sortie ce soir-là. L'affaire se complique quand une seconde famille est décimée selon le même mode opératoire, laissant également un seul survivant, le fils aîné, Matthew. Les agents découvrent qu'il s'agit d'un camarade de classe d'Amanda.

france 2 20:00

Major Crimes

RÉALISATEUR : SHEELIN CHOKSEY
AVEC : MARY MCDONNELL, GW BAILEY



Un acteur hollywoodien, ancien enfant star, qui avait fait son grand retour sur les écrans après être tombé dans l'oubli, est retrouvé mort dans un quartier mal-famé. Le corps a été abandonné dans une poubelle. Overdose ? Son manager et le réalisateur de son dernier film sont les premiers suspects. Par ailleurs, Flynn reçoit la visite de sa fille. Celle-ci demande à Sharon comment elle arrive à concilier sa relation avec Flynn et son rôle de chef d'équipe. Ses questions provoquent un certain embarras, qu'elle cherche à dissiper en invitant le couple à une représentation du ballet «Casse-noisette»...

france 3 19:55

Les fugitifs

Réalisateur : Francis Veber
Avec : Pierre Richard, Gérard Depardieu



Lucas sort de prison après avoir purgé la peine de cinq ans que lui ont valu ses quatorze cambriolages. Le voici décidé à devenir honnête, quoi qu'en pense le commissaire Duroc. Le plus normalement du monde, Lucas s'en va ouvrir un compte dans une banque, au moment même où Pignon, un chômeur désespéré et maladroit, tente un braquage. La banque est cernée par la police. Pour s'enfuir, Pignon prend un otage, Lucas. Le commissaire les croit évidemment de mèche. Lucas fulmine et s'attendrit à peine lorsqu'il apprend que Pignon n'a sombré dans le grand banditisme que pour pouvoir garder sa petite fille muette, Jeanne, une enfant que l'Assistance publique veut lui prendre...

CANAL+ 20:00

El Marginal

Réalisateur : Alejandro Giano
Avec : Juan Minujín, Gerardo Romano



Borges a assassiné Morcilla en prison et demande à Miguel de faire disparaître le corps. Les hommes du clan Borges cherchent à découvrir qui a rendu visite à Luna. De son côté, Fernando exige que le juge lui verse 300 000 dollars en échange de son intervention auprès des ravisseurs de sa fille. Quant à Ema, elle poursuit avec un certain succès son travail qui consiste à aider des détenus à se réinsérer dans la société.

6 20:00

L'amour est dans le pré

TÉLÉRÉALITÉ



Sur les hauteurs de Montmartre, cinq nouveaux fermiers s'apprennent à rencontrer les auteur(e)s des courriers qui les ont le plus séduits. Galvanisés par ce premier contact avec leurs prétendants, Romuald et Roland offrent un florilège de moments d'anthologie. Derrière la légèreté de ces échanges, les premières affinités commencent à se dessiner. Carole, de son côté, vit des entrevues plus poussives face à des hommes subjugués par son charme mais tétanisés par le stress. Raphaël rencontre neuf soupirantes parmi lesquelles plusieurs passionnées de nature et d'oiseaux. Sébastien, enfin, retrouve Laetitia, qui est non seulement son coup de coeur mais également une ancienne camarade de classe qui l'aime en secret depuis l'école primaire.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1623

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

4			3					2				9			5					7
		3	7		2	8								7	8		9	3		
	1		7		2									3	6		2			
5			6		4							8		4		5				1
	2		9		4									1	7		4			
	9	8		6	7								3		5	7		1	9	
2				5																6
													7		2					
													6							
													1		4					

3			7					9				7			9					1
		9	3		4	2							5		1	6		7	9	
	6		2		9									5	4		3			
2		9		6								8			2		5			4
	4		3		5									6	1		2			
	8	4		5	7									2	4		9	8		
1				9																9

Citation



“Le souvenir est le parfum de l'âme.”

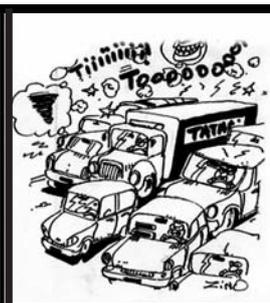
* George Sand

Mots croisés n°1623

- Verticalement :**
1. Rebelle - Pronom indéfini
 2. Du verbe rendre - Drame japonais - Étain
 3. Radon - S'exprimer oralement
 4. Qui met en doute - Molybdène
 5. Manière de lancer - Vêtement usé
 6. Ancien oui - Rejeté - Télévision
 7. Préparer le programme d'un examen - Héros du déluge
- Horizontalement :**
1. Caractère d'une personne qui se met facilement en colère
 2. Non - Du verbe avoir - Personnage vaniteux
 3. Étain - Canine des carnivores
 4. Fleuve de Pologne - Zones
 5. Branche mère de l'Oubangui - Organisation maritime internationale - Do
 6. Mal de dents
 7. Négligences - Du verbe avoir
 8. Chaussure - Change de poste
 9. Tonne (pétrole) - Pourvoir
 10. Note - Faire mourir par asphyxie dans un liquide
 11. Mot dont la prononciation rappelle le son produit par l'être ou la chose qu'il dénote
 12. Original, inattendu - Pronom personnel

1																				
2																				
3																				
4																				
5																				
6																				
7																				
8																				
9																				
10																				
11																				
12																				

Terreurs



VOLLEY-BALL GRAND-PRIX MONDIAL FÉMININ (POULE C3 - 2E J.) Défaite de l'Algérie face à la Hongrie (3-0)

La sélection algérienne féminine de volley-ball s'est inclinée face à la Hongrie sur le score de 3 sets à 0 (25-07, 25-09, 25-16), en match comptant pour la seconde journée de la Poule C3 du Grand Prix mondial, disputé dans la nuit de samedi à dimanche à Caracas (Venezuela).

Les Algériennes ont concédé donc leur deuxième défaite après celle essuyée dans la nuit de vendredi à samedi face à son homologue vénézuélienne sur le score de 3 sets à 0 (28-26, 25-18, 25-18), en match comptant pour la 1re journée. Lors de la 3e journée, les joueuses de Nabil Tennoun défirent l'équipe nationale mexicaine dimanche à 22h00 (algériennes).

Lors du premier tournoi du Grand Prix disputé la semaine dernière à Yaoundé (Cameroun), les équi-pières de Kasri Melissa ont concédé trois défaites sur le même score (3-0) face au Cameroun, à la France et au Venezuela.

Outre les pays qui participent au tournoi de Caracas (poule C3), le groupe 3 est composé également de l'Australie, de la France, de Trinidad-et-Tobago et du Cameroun.

NATATION/MONDIAUX- 2017 (10 KM EAU LIBRE) L'Algérienne Cherouati termine à la 39^e place

La nageuse algérienne Soued Nafissa Cherouati a terminé à la 39e place dans l'épreuve du 10 km en eau libre disputée dimanche au lac Balaton (Hongrie) dans le cadre des Championnats du monde qui se poursuivent jusqu'au 30 juillet. L'Algérienne a bouclé la distance avec un chrono de 2h 08min 38sec 10/100, soit à 8:24.40 de la Française Aurelie Muller, qui a conservé son titre en dominant la course devant l'Equatorienne Arevalo Samantha (2h 00min 17sec 00/100), alors que l'Italienne Briedi Arianna et la Brésilienne Cunha Marcela ont terminé conjointement à la 3e place avec un temps de 2h 00min 17sec 20/100. A la veille du coup d'envoi de ce rendez-vous, Cherouati (28 ans) avait estimé que la gestion de la Fédération algérienne de natation (FAN) était "catastrophique" à propos de sa préparation pour ces Championnats du monde.

AU SUJET DU CONFLIT QUI OPPOSE LE PRÉSIDENT DU COA À DES PRÉSIDENTS DE FÉDÉRATIONS SPORTIVES ALGÉRIENNES Ould Ali appelle Berraf à «faire preuve de sagesse» et lui conseille de partir

Mustapha Berraf doit faire preuve de sagesse «en faisant passer l'intérêt du sport national avant le sien», a déclaré samedi soir le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, au sujet du conflit qui oppose le président du Comité olympique et sportif algérien (COA) à des présidents de Fédérations sportives algériennes, le conseiller de se retirer pour «le bien du sport algérien».

«Si j'étais à la place de Berraf, j'aurais déjà plié bagage pour éviter au sport national cette situation de blocage qui l'expose désormais à un avenir incertain.

On a tous vu comment l'assemblée générale électorale s'était déroulée, et le fait que la quasi-totalité des présidents des fédérations refusent d'intégrer le bureau exécutif du Comité olympique et recourent au Tribunal arbitral sportif (TAS), devrait donner matière à réfléchir au président du COA», a poursuivi M. Ould Ali en marge de la cérémonie organisée par la wilaya d'Alger pour honorer les sportifs lauréats de la capitale au cours de l'exercice 2016-2017.

Le ministre de la tutelle a profité de l'occasion pour réitérer son appel en direction du TAS afin de rendre le plus tôt possible son verdict au sujet de ce dossier, soit en déboutant les fédérations soit en leur donnant gain de cause.

«Ce n'est pas normal de laisser traîner l'affaire tout ce temps», a-t-il martelé.

Par ailleurs, M. Ould Ali a salué la récente démarche entreprise par la Fédéra-



tion algérienne de football qui se dirige vers la délocalisation au stade de Constantine de la prochaine rencontre des Verts face à la Zambie, le 5 septembre dans le cadre de la 4e journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2018, sachant que l'équipe nationale est domiciliée depuis

2008 au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

«C'est une initiative à saluer. Personnellement, j'ai toujours dit que l'équipe nationale doit évoluer un peu partout dans les stades algériens, dans la mesure où elle est la propriété de tout un peuple», s'est-il réjoui.

AU PROFIT DES SPORTIFS LAURÉATS DE LA CAPITALE Une récompense de 60 millions DA de la wilaya d'Alger

Une récompense financière de l'ordre de soixante (60) millions de dinars a été distribuée samedi soir à Alger par la Wilaya d'Alger au profit des clubs et athlètes de la capitale qui se sont illustrés, aussi bien sur le plan national qu'international, lors de l'exercice sportif 2016-2017 qui vient d'être clôturé.

Une cérémonie présidée par le Wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a été organisée pour la circonstance au niveau de l'école de l'hôtellerie et de restauration à Ain Benian, rehaussée par la présence du ministre de la jeunesse et des sports, El Hadi Ould Ali, du président du comité olympique, Mustapha Berraf, du président de la Fédération algérienne de football, Kheïreddine Zetchi et des élus du Conseil populaire de la Wilaya d'Alger ainsi que des collectivités locales de la capitale. Dans son allocution, M. Zoukh a félicité les athlètes récompensés, les exhortant au passage de redoubler

les efforts pour toujours hisser l'emblème national lors des différentes manifestations sportives internationales. Il a en outre rappelé que cette cérémonie intervient après quelques jours de la performance réalisée par un autre club algérien, en l'occurrence le CR Belouizdad, qui a décroché le trophée de la Coupe d'Algérie, un trophée qui a procuré de la joie à toute la population d'Alger, a ajouté le Wali d'Alger, estimant qu'il était de son devoir de récompenser à chaque fois les lauréats parmi les sportifs de la capitale afin de les motiver pour réussir d'autres performances à l'avenir.

Pour sa part, M. Ould Ali, a profité de l'occasion pour réitérer l'engagement de l'état à accompagner les sportifs algériens pour réussir les meilleurs résultats, aussi bien sur la scène nationale qu'internationale, tout en appelant les athlètes présents à persévérer dans les efforts pour honorer à chaque fois l'emblème national.

HANDISPORT/MONDIAUX-2017 D'ATHLÉTISME: Nassima Saifi offre à l'Algérie sa deuxième médaille d'or...

L'athlète algérienne Nassima Saifi (F57) a offert à l'Algérie, samedi soir, sa deuxième médaille d'or des 8èmes Championnats du Monde d'athlétisme handisport à Londres.

L'Algérienne, qui décroche ainsi sa 6ème médaille d'or dans le lancer du disque, a réalisé un jet de 34,05 m, se classant à la première place parmi 10 participantes à cette épreuve.

Saifi a été 4 fois championne du monde et 2 fois championne paralympique dans sa spécialité. La médaille d'or lui sera remise dimanche dans l'après-midi.

En marge de la compétition, Nassima Saifi a déclaré à l'APS qu'elle était «contente d'avoir réussi à garder le titre et satisfaite d'avoir pu maintenir la même performance». Elle appréhende par contre l'épreuve du lancer du poids programmée pour le dernier jour des championnats, le 23 juillet. Pour rappel, la championne algérienne est détentrice du record du monde dans le lancer du disque qui est de 34,68m.

Une petite déception a été visible, par contre, chez les encadreurs de la Fédération algérienne handisport pré-



sents à Londres. Samir Nouioua (T46) n'a pas atteint le résultat escompté, se classant deuxième dans le 1500m avec un chrono de 3:58.78. Le directeur technique national de la fédération, Zoubir Aichaine, a expliqué que l'athlète qui a amorcé son finish «très tôt», n'a pas choisi la bonne tactique.

Le jeune Ougandais David Emong s'est classé premier dans l'épreuve, créant la surprise. L'entraîneur de Samir Nouioua, Tajer Amir Nassima, a précisé que le résultat était tout simplement la conséquence d'une préparation qui «n'était pas très bonne». L'athlète a à son actif, 10 médailles d'or, 8 en argent et 5 en bronze. Par ailleurs, Safia Djelal s'est classée 4ème avec 26,57m dans un concours jumelé des F56 et F57 au javelot.

Mounia Gasmî (F32) qui a décroché une médaille d'or au premier jour des championnats au lancer du club, n'a pas été aussi performante dans le lancer du poids, en raison d'une entorse au poignet. Elle s'est classée 5e avec son 4,35m. Elle s'est néanmoins dit «très contente» de sa médaille d'or de la veille qu'elle dédie à «toute l'Algérie et au président de la République».

... et de l'or pour l'Algérien Kamel Kardjena au poids

L'athlète algérien Kamel Kardjena a remporté la médaille d'or du concours du poids, dimanche à Londres, lors de la 3e journée des 8es Championnats du Monde d'athlétisme handisport, auxquels l'Algérie prend part avec 19 athlètes.

Kardjena, seulement 4e lors des derniers Mondiaux en 2015, a réussi son victorieux jet (10,43m) à son premier essai, devant l'Allemand Daniel Scheil (10,36m).

La médaille de bronze est revenue à l'Italien Campoccio Giuseppe (9,60m). La médaille de Kardjena

est la 4e pour l'Algérie. Les trois autres ont été l'oeuvre de Mounia Gasmî, or au club (F32), Nassima Saifi, or au disque (F57) et Samir Nouioua, argent au 1500m (T46). Deux coureurs algériens auront l'occasion d'ajouter d'autres médailles, dimanche soir.

Il s'agit d'Abdelkrim Kraï (T38) et Madjid Djemai (T37) qui prendront part à la finale de l'épreuve du 800m.

Les deux représentants algériens s'étaient qualifiés en finale vendredi soir, avec une 2e place pour Kraï (T38) en 2:07:72 et une qualification au temps pour Djemai (T37)

en 2:08:29. Par contre, leur coéquipier Nasser Djamil, engagé au 100m (T12), ne sera pas présent en finale de l'épreuve, après s'être contenté d'une 3e place en séries avec 11.43.

Programme des Algériens pour la 4e journée,

lundi : 10h30: (Club/F51): Walid Rezouani (Finale)
11h00: 200m (T37): Sofiane Hamdi (Séries)
19h15: Javelot (F55/56): Nadia Medjmedj (Finale)
20h39: 400m (T51) : Mohamed Berrahal (Finale).

HANDBALL - CHAMPIONNAT DU MONDE 2017 (U-21) : La France, la Suède et l'Allemagne grands favoris

Le 21e Championnat du monde masculin de handball des moins de 21 ans (U-21) débutera demain à Alger avec l'objectif, pour certains, de succéder à la France, détentrice de la précédente édition au Brésil, alors que l'Algérie veut se qualifier au deuxième tour pour faire mieux qu'en 2015 où elle a terminé à la 20e place.

La France prendra part au rendez-vous d'Alger avec une génération dorée, championne d'Europe et du monde U-19 et 3e l'an passé de l'Euro U-20.

Elle sera représentée par des joueurs d'expérience comme Melvyn Richardson, le fils de Jackson Richardson, ancien capitaine de l'équipe de France, médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Barcelone et double champion du monde.

Il sera entouré notamment de trois joueurs internationaux évoluant avec l'équipe de France seniors, en l'occurrence le gardien Junien Meyer, l'arrière droit Dika Mem et l'ailier droit Yanis Leenne.

A côté de la France, la Suède et l'Allemagne sont les grands favoris de cette 21e édition, elles qui se sont partagées cinq titres mondiaux depuis le début de la compétition en 1977.

La Suède a ainsi remporté trois Mondiaux (2003, 2007 et 2013), alors que les Allemands ont été sacrés en 2009 et 2011.

Le Danemark, champion du monde 1997, 1999 et 2005, vient juste derrière.

Les représentants africains avec des ambitions différentes

Le tirage au sort de la compétition a réservé un premier tour

très corsé avec la présence de quatre détenteurs du trophée mondial dans un même groupe (B), à savoir la France, le Danemark, la Suède et l'Égypte, le représentant africain habitué à jouer les premiers rôles dans ce genre de compétitions.

Pour dire, le spectacle sera certainement assuré pour les adeptes de la petite balle qui auront l'occasion de voir à l'oeuvre les futurs champions du monde, voire olympiques, sans parler de la concurrence qui sera très rude pour occuper les quatre premières places de chaque groupe, qualificatives aux huitièmes de finale.

De son côté, l'Allemagne ne devrait pas rencontrer de difficultés dans son groupe A, aux côtés de la Norvège, des Îles Féroé, de la Hongrie, de la Corée du Sud et du Chili.

Quant au pays organisateur, l'Algérie, il a été logé dans un groupe D «abordable» aux côtés de la Croatie, de l'Islande, de l'Arabie saoudite, de l'Argentine et du Maroc, troisième représentant du continent africain dans le tournoi.

La Tunisie, championne d'Afrique en titre, a été versée dans le groupe C aux côtés du Brésil, du Burkina Faso, de la Russie, de l'Espagne et de la Macédoine, avec l'objectif de prendre l'une des quatre premières places, ce qui est lar-



La composition des groupes

Composition des groupes du 21e Mondial de handball (U-21), prévu du 18 au 30 juillet à Alger:

Groupe A: Allemagne, Norvège, Îles Féroé, Hongrie, Corée du Sud, Chili
Groupe B: France, Danemark, Qatar, Égypte, Slovaquie, Suède
Groupe C: Espagne, Tunisie, Macédoine, Brésil, Burkina Faso, Russie
Groupe D: Croatie, Islande, Algérie, Arabie saoudite, Argentine, Maroc

Ndlr: Les matchs du Championnat du monde se dérouleront à la salle Harcha-Hacène et à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf. Les quatre premiers de chaque groupe seront qualifiés pour le Tour principal.

Un groupe D «abordable» pour les Verts

La sélection algérienne de handball des moins de 21 ans (U-21) évoluera lors du premier tour du Mondial-2017 de la catégorie, prévu du 18 au 30 juillet à Alger, dans un groupe D «abordable», selon plusieurs techniciens, avec comme adversaires deux nations européennes, la Croatie et l'Islande, une équipe sud-américaine, l'Argentine, et deux pays arabes, en l'occurrence le Maroc et l'Arabie Saoudite.

Le Sept algérien débutera «son» Mondial par un derby maghrébin l'opposant à son homologue marocain, mardi à la salle Harcha-Hacène (20h00), dans un match qui s'annonce décisif pour la course à la qualification au deuxième tour de la compétition. Pour préparer le Championnat du monde, les Marocains qui abordent ce tournoi sans pression ont participé aux Jeux de la solidarité islamique Bakou-2017, où ils n'ont pas réussi à passer au deuxième tour avec notamment une défaite face à la Turquie future finaliste (27-24).

La dernière confrontation entre les deux équipes remonte au championnat d'Afrique juniors, disputé au Mali en septembre 2016, quand les Algériens s'étaient largement imposés sur le score de 39 à 22. Pour leur deuxième sortie, les hommes de Rabah Gherbi affronteront mercredi (19 juillet) toujours à Harcha (20h00), l'Argentine, seconde au Championnat panaméricain disputé en mars 2017 au Paraguay et qui vise une qualification au Tour principal.

«Nous allons jouer face à deux fortes équipes européennes, en l'occurrence l'Islande et la Croatie. Nous serons, également, opposés à l'Algérie que nous avons battue lors du dernier Mondial juniors (23-19, ndlr), mais qui cette fois sera portée par son public, ce qui rendra notre mission plus difficile», a déclaré l'entraîneur Guillermo Milano.

Pour préparer le Mondial dans les meilleures conditions, le Sept argentin était en stage permanent depuis le Championnat panaméricain avec six sessions

d'entraînement par semaine. «Nous sommes passés à huit entraînements par semaine pour monter en régime avant la compétition», explique Milano au site de la Fédération internationale de handball (IHF.com).

«En assurant des victoires face au Maroc qui pratique le même handball que l'Algérie avec moins d'agressivité et d'intensité et l'Arabie Saoudite, je pense que nous pouvons prétendre nous qualifier au deuxième tour, améliorant ainsi notre classement (13e) du dernier Mondial en 2015» au Brésil, a-t-il ajouté.

Après avoir profité d'une journée de repos (20 juillet), les Algériens défieront l'Islande (vendredi, 20h00) qui s'est qualifiée au tournoi d'Alger après une septième place à l'Euro U20 disputé au Danemark en 2016, dans un match qui s'annonce très difficile face à une grande nation du handball mondial et européen.

L'entraîneur de la sélection islandaise, Arndal Sigursteinn, a estimé que son équipe devra être à 100% de ses moyens pour réussir sa participation, après avoir raté les trois dernières éditions du Mondial U-21. «C'est le Championnat du monde, il ne faudra sous-estimer aucune équipe et jouer sur nos qualités collectives pour réaliser un joli parcours», a déclaré Sigursteinn.

Pour préparer le rendez-vous planétaire, le Sept islandais a disputé une série de matchs amicaux dont deux face au tenant du titre, la France.

La Croatie injouable

Lors de la quatrième journée, prévue le 22 juillet, les coéquipiers d'Ayoub Abdi seront opposés à l'une des puissances handballistiques mondiales à savoir la Croatie qui a décroché sa qualification après avoir terminé à la 4e place de l'Euro-2016.

L'entraîneur croate, Hrvoje Horvat, à la tête de cette équipe depuis 2012, a estimé que la mission de ses joueurs ne sera pas de tout repos, surtout face aux équipes

gement à la portée des «Aiglons».

Pour sa part, le Burkina Faso, dont c'est la première apparition dans un Mondial de handball, veut réussir une participation «honorable» et se mesurer aux grandes nations de la petite balle, selon les dires de son entraîneur, Babanin Sirima.

Les matchs de ce Championnat du monde se dérouleront à la salle Harcha-Hacène et à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf.

non-européennes. «Nous ferons de notre mieux pour rééditer notre parcours lors de l'Euro au Danemark. Personne n'a dit que ça va être facile, surtout face aux équipes non-européennes qui pratiquent un handball agressif en défense et privilégient le jeu en contre-attaque», a-t-il souligné.

Depuis sa participation à l'Euro-2016, l'été dernier, le Sept croate a effectué quatre stages de préparation, incluant des participations à des tournois amicaux dont un en Hongrie (décembre-2016) et plusieurs matchs amicaux face à l'Allemagne, le Danemark et la Slovaquie.

L'Arabie Saoudite, dont la dernière participation au Mondial U-21 remonte à 20 ans (1997), sera le dernier adversaire des «Verts» lors de cette phase de poules.

À Alger, les vice-champions d'Asie seront privés de quatre titulaires (Sadek El Mohcen, Mohamed Bacha, Djihad Al Sihat et Ali Hakim), ce qui devrait compliquer davantage leur mission. «Nous venons de perdre plus de 50% de notre force avec la blessure de ces quatre joueurs. C'est un coup dur pour l'équipe, mais nous allons nous battre pour montrer le meilleur visage possible», a déclaré le président de la Fédération saoudienne de handball, Turki El Kheloui.

En prévision du Mondial, les Saoudiens ont effectué un stage de préparation en Slovaquie. «Ce stage a été bénéfique notamment avec les matchs amicaux disputés, sauf que la cascade de blessures a faussé nos plans vu la valeur de ces joueurs et leur expérience».

Nous faisons confiance au staff technique composé de Fadel El Saïd et son adjoint Moussa Hezaa pour trouver des solutions», a indiqué, pour sa part, le Directeur de la sélection nationale saoudienne U-21, Hassan Al Sihat. Le groupe saoudien avait rejoint mardi dernier Tunis en provenance de Slovaquie pour poursuivre sa préparation et jouer une dernière rencontre amicale face à la Tunisie.

LE PROGRAMME DU 1^{ER} TOUR

Programme du 1er tour du 21e Championnat du monde de handball des moins de 21 ans (U-21), prévu du 18 au 30 juillet à Alger : Groupe A : Coupole Mohamed-Boudiaf 18 juillet : 1re journée -10h00: Allemagne-Hongrie -12h00: Norvège-Corée du Sud -14h00: Îles Féroé-Chili 20 juillet : 2e journée -16h00: Hongrie-Norvège -18h00: Chili-Allemagne -20h00: Corée du Sud-Îles Féroé 21 juillet : 3e journée -16h00: Allemagne-Corée du Sud -18h00: Norvège-Îles Féroé -20h00: Hongrie-Chili 23 juillet : 4e journée -16h00: Norvège-Chili -18h00: Îles Féroé-Allemagne -20h00: Corée du Sud-Hongrie 24 juillet : 5e journée -16h00: Corée du Sud-Chili -18h00: Îles Féroé-Hongrie -20h00: Allemagne-Norvège Groupe B : Coupole Mohamed-Boudiaf 18 juillet : 1re journée -16h00: France-Égypte -18h00: Danemark-Slovaquie -20h00: Qatar-Suède 19 juillet : 2e journée -16h00: Égypte-Danemark -18h00: Suède-France -20h00: Slovaquie-Qatar 21 juillet : 3e journée -16h00: France-Slovaquie -12h00: Danemark-Qatar -14h00: Égypte-Suède 22 juillet : 4e journée -16h00: Danemark-Suède -18h00: Qatar-France -20h00: Slovaquie-Égypte 24 juillet : 5e journée -10h00: Slovaquie-Égypte -12h00: Qatar-Égypte -14h00: France-Danemark Groupe C : Salle Harcha-Hacène 18 juillet : 1re journée -10h00: Espagne-Brésil -12h00: Tunisie-Burkina Faso -14h00: Macédoine-Russie 20 juillet : 2e journée -16h00: Brésil-Tunisie -18h00: Russie-Espagne -20h00: Burkina Faso-Macédoine 21 juillet : 3e journée -14h00: Brésil-Russie -16h00: Espagne-Burkina Faso -18h00: Tunisie-Macédoine 23 juillet : 4e journée -16h00: Tunisie-Russie -18h00: Macédoine-Espagne -20h00: Burkina Faso-Brésil 24 juillet : 5e journée -14h00: Espagne-Tunisie -16h00: Burkina Faso-Russie -18h00: Macédoine-Brésil Groupe D : Salle Harcha-Hacène 18 juillet : 1re journée -16h00: Croatie-Arabie saoudite -18h00: Islande-Argentine -20h00: Algérie-Maroc 19 juillet : 2e journée -16h00: Arabie saoudite-Islande -18h00: Maroc-Croatie -20h00: Argentine-Algérie 21 juillet : 3e journée -10h00: Croatie-Argentine -12h00: Arabie saoudite-Maroc -20h00: Islande-Algérie 22 juillet : 4e journée -16h00: Islande-Maroc -18h00: Argentine-Arabie saoudite -20h00: Algérie-Croatie 24 juillet : 5e journée -10h00: Argentine-Maroc -12h00: Croatie-Islande -20h00: Algérie-Arabie saoudite.

TRANSFERT :

Zetchi : «A 99%, Attal jouera en Europe la saison prochaine»

Le néo-international algérien, Youcef Attal, est sur le point de conclure avec un club européen pour porter ses couleurs dès la saison 2017-2018, a appris l'APS du président de la Fédération algérienne de football, Kheïreddine Zetchi, qui était son président au Paradou AC, le nouveau promu en Ligue 1 algérienne, avant qu'il ne soit plébiscité à la tête de l'instance fédérale le 20 mars dernier.

«D'après les informations que j'ai reçues de la part de la direction du PAC, tout a été conclu ou presque pour qu'Attal joue dans un club européen la saison prochaine. Pour le moment, je ne peux dévoiler le nom de ce club, et je me contente de dire que ce joueur a 99% de chances de signer dans les jours à venir son premier contrat professionnel en Europe», a déclaré Zetchi samedi soir à Alger en marge de la cérémonie organisée par la wilaya d'Alger pour honorer les sportifs et clubs algérois qui se sont illustrés lors du défunt exercice. Attal (21 ans) a été la révélation de la Ligue 2 la saison passée. Ses belles prestations avec le PAC lui ont permis de taper dans l'œil du nouveau sélectionneur na-



tionnel, l'Espagnol Lucas Alcaraz, qui l'a convoqué pour la première fois lors du précédent stage. Mieux, il a aligné d'entrée le latéral droit face à la Guinée (2-1) en amical et le Togo (1-0) en

inauguration des éliminatoires de la coupe d'Afrique 2019. Les deux matchs se sont déroulés en juin dernier au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Depuis quelque temps, l'on évoque

avec persistance un éventuel départ d'Attal vers le Betis Séville, pensionnaire de la Liga espagnole, où le natif de Tizi Ouzou a même effectué des essais en fin de saison dernière.

FOOTBALL / TRANSFERT :

Accord de principe entre l'AS Rome et Ryad Mahrez

L'AS Rome a trouvé un accord de principe avec le milieu international algérien de Leicester City (Premier League anglaise de football) Ryad Mahrez pour un éventuel transfert chez le vice-champion d'Italie, rapportait hier le quotidien sportif *Il Corriere dello Sport*.

Les négociations s'annoncent néanmoins serrées entre les deux clubs pour Mahrez, encore sous contrat jusqu'en 2020 avec Leicester, ajoute la même source. Ryad Mahrez avait fait part de sa volonté de partir à l'issue de la saison 2016-2017.

Les «Foxes» ont d'abord fixé un prix qui a refroidi les différents intéressés : 50 millions d'euros.

Leur position pourrait s'assouplir. Selon *Il Corriere dello Sport*, ils voudraient désormais au moins 35 millions d'euros. Sky Sport Italia assurait samedi soir qu'une première offre avait été transmise par l'AS Roma, équivalente à 23 millions d'euros.

Insuffisante, compte tenu du plafond défini par le club anglais. La chance du nouveau directeur sportif de «La Louve» Monchi réside dans le fait d'avoir trouvé un accord de prin-

cipe avec l'agent du joueur. En revanche, les négociations avec le club anglais pourraient durer.

Après une saison étonnante marquée par 17 buts en Premier League et un titre de champion, la forme de l'attaquant algérien a baissé la saison dernière (6 buts) alors que le club n'a terminé que 12e du championnat, en atteignant toutefois les quarts de finale de la Ligue des champions. Formé au Havre (France), Mahrez s'était engagé avec Leicester en janvier 2014, alors que les «Foxes» évoluaient en deuxième division anglaise.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (PHASE DE POULES) :

Le classement des buteurs

Classement des buteurs de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique publié par la Confédération africaine de football samedi :

5 buts : Taha Yassine Khenissi (Espérance Tunis) 4 buts : Taddy Etekiana (AS Vita Club) 3 buts : Diego Acosta (ES Sahel), Farouk Chafai, Oussama Darfalou (USM Alger), Brin Abbas Amidu, Ronald Chitoyi, Ronald Pfumudzai (Caps United)

2 buts : Hameur Bouazza (ES Sahel), Sameh Derbali, Moudia Ellafi, Anis Mohamed Saltou (Ahli Tripoli), Anthony Laffor, Sibusiso Vila kazi (Mamelodi Sundowns), Junior Ajayi, Amr Gamal, Moamen Zakaria (Al Ahly), Mohamed Musa (El Hilal), Elsamani Sadeldin, Mohamed Abdel Rahman (El Merreikh), Bassem Morsi, Stanley Ohawuchi (Zamalek), Yazid Atouba (AS Vita Club), Salahdin Said (Saint George)

1 but : Alkhali Bangoura, Rami Bedoui, Slim Belgacem, Zied Boughattas, Hamza Lahmar (ES Sahel), Omar Chelito, Ma-

nuel Fernandes, Maninho (Ferroviario Beira), Ayoub Abdellaoui, Carolus Andriamahitsinoro, Redha Bellacene, Ziri Hammar, Abderrahmane Meziane, Hamzaoui Okache (USM Alger), Salem Ablo, Mohamed Al Ghanodi, Saleh Al Taher, Vianney Mabide (Ahli Tripoli), Anice Badri, Khalil Chamam, Fossenil Coulibaly, Haythem Jouini, Ali Machani, Bilel Mejrri (Espérance Tunis), Thabo Nthethe, Krahire Zakri (Mamelodi Sundowns), Abdallah El Saïd (Al Ahly), Naïm Aarab, Amine Attouchi, Younes Bellakhdar, Achraf Bencharqui, Walid El Karti, William Jebor, Fabrice N'Guessi (WA Casablanca), Hardlife Zvirekwi (Caps Utd), Emmanuel Mayuka, Maarouf Yousef (Zamalek), Mohamed Ahmed Bashir, Azeez Shobowale (El Hilal), Ahmed Abdalla, Bakri Al Madina (El Merreikh), Oumar Sidibe (AS Vita Club), Ernest Mbewe, Kitumbo Mpiana, Saïth Sakala (Zanaco), Moussa Souleymanou (Coton Sport)

But contre son camp : Ahmed Fathi (Al Ahly contre Coton Sport).

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (PHASE DE POULES) :

3/3 à domicile pour l'USM Alger et le WA Casablanca

Deux équipes seulement, en l'occurrence l'USM Alger et le WA Casablanca, ont remporté leurs trois matchs à domicile lors de la phase de poules de la Ligue des champions qui a pris fin la semaine dernière, selon les statistiques publiées par la Confédération africaine de football (CAF) samedi.

L'USMA et le WAC ont fait le plein en engrangeant 9 points sur les 9 possibles à domicile, devantant Al

Ahly (Egypte) et Zanaco (Zambie) avec 7 points.

El Merreikh (Soudan) et Caps United (Zimbabwe) complètent le podium (6 points). Au classement des points gagnés à l'extérieur, les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns arrivent en tête (7 points) devant les Tunisiens de l'ES Sahel et l'ES Tunis (5 points).

L'USM Alger n'a récolté que deux points en trois déplacements contre le

Zamalek (1-1) et le Ahly Tripoli (1-1), contre une défaite face à Caps United (2-1). En revanche, l'USM Alger arrive en tête des clubs ayant une bonne différence de buts (-7), à égalité avec l'ES Tunis, suivies de l'ES Sahel (+6) et le WA Casablanca (+4).

Le représentant algérien est qualifié pour les quarts de finale prévus en septembre prochain. Les Rouge et Noir affronteront les Mozambicains de Ferroviario Beira.

LIGUE 1 MOBILIS :

Le Paradou AC demande à être domicilié au 5-Juillet

Le Paradou AC, qui évoluera pour la deuxième fois de son histoire parmi l'élite après plusieurs années passées en divisions inférieures, a demandé officiellement à recevoir au stade du 5-Juillet ses adversaires en championnat de Ligue 1 algérienne de football la saison prochaine, a appris l'APS auprès des dirigeants du club banlieusard de la capitale.

Ces dirigeants, dont le club a bénéficié d'une prime de 10 millions DA offerte par la wilaya d'Alger samedi soir lors d'une cérémonie à Ain Bénian en guise de récompense après son accession, ont fait savoir en marge de cette cérémonie qu'ils ont officiellement saisi la Ligue de football professionnel (LFP) pour être domicilié dans le grand stade de la capitale.

La demande risque toutefois d'être rejetée, vu que cette infrastructure est réservée aux matchs derbies de la capitale, comme annoncé récemment par le président de la LFP, Mahfoud Kerbaïj, soit la procédure appliquée lors de l'exercice passé.

Le PAC avait élu domicile au cours de la saison 2016-2017 au stade communal de Dar El-Beïda (Est d'Alger), mais sa pelouse synthétique s'est nettement détériorée.

LIGUE 2 MOBILIS/ MO BÉJAIA :

Biskri s'engage à faire revenir le club à sa «véritable place»

Le nouvel entraîneur du MO Béjaïa (Ligue 2 algérienne de football) Mustapha Biskri s'est engagé à faire revenir le club «à la place qui lui sied», après une saison chaotique conclue par une relégation.

«La rétrogradation du MOB en Ligue 2 a provoqué un véritable séisme. Je suis venu dans un contexte spécial qui nécessite l'union sacrée autour de ce club. Le challenge est intéressant et l'équipe aspire à jouer les premiers rôles pour revenir vite parmi l'élite.

Avec la contribution de tout le monde, je m'engage à faire revenir le MOB à sa véritable place», a indiqué à l'APS Biskri, signataire samedi soir d'un contrat d'une saison. La direction des «Crabes» avait conclu auparavant avec l'ancien entraîneur-adjoint de l'équipe nationale, Nabil Neghiz, avant que ce dernier ne décide de résilier son contrat au bout de cinq jours en raison d'un différend avec les dirigeants du club. L'ancien coach de l'USM Alger, Miloud Hamdi, qui a donné son accord pour entraîner le MOB, s'est rétracté à la dernière minute.

«C'est regrettable de voir ce club descendre aussi bas après avoir joué deux finales de suite : la Coupe d'Algérie remportée en 2015 et la Coupe de la Confédération africaine (CAF) une année plus tard. Nous allons tout faire pour permettre au club de redorer son blason», a-t-il ajouté. Côté effectif, le club béjaïoui qui a connu beaucoup de départs cet été, a enregistré jusque-là six arrivées : Billel Bouidieb (US Biskra), Amir Soltane (ESM Koléa), Nezouani Abdelhakim et Fethi Noubli (DRB Tadjenanet), Mehdi Kadri (NRB Reghaïa) et Ali Bencherif (GC Mascara).

Le MOB, dirigé depuis mai dernier par Mustapha Rezki, a traversé une saison chaotique en matière de résultats techniques qui ont précipité le club à la descente en Ligue 2, quatre ans après son accession au palier supérieur.

Finaliste malheureux de la Coupe de la Confédération africaine en 2016 face au TP Mazembe (aller 1-1, retour 4-1), il aspire à retrouver rapidement la Ligue 1 mais cela passera par une stabilité à tous les niveaux pour éviter de revivre le cauchemar de la saison 2016-2017.

FOOTBALL/LORIENT :

Walid Mesloub en route pour le FC Sion

L'international algérien du FC Lorient Walid Mesloub pourrait quitter la Bretagne pour rejoindre les rangs de la formation suisse du FC Sion, rapporte le magazine *France football* samedi.

Agé de 31 ans, le milieu de terrain algérien, sous contrat jusqu'à juin 2018, est actuellement en Suisse pour visiter les installations du FC Sion et discuter avec ses dirigeants en vue d'un éventuel transfert, précise la même source.

Mesloub, qui n'avait pas été épargné par les blessures la saison dernière, souhaite changer de club après la descente du FC Lorient en Ligue 2 française.

Le joueur algérien avait manqué la dernière édition de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2017 au Gabon.

Il n'avait pas été convoqué aussi par le nouveau sélectionneur des Verts Lucas Alcaraz pour les deux derniers matchs de l'Algérie contre la Guinée (2-1) en amical et le Togo (1-0) en qualifications de la CAN-2019 en juin à Blida.

Manchester United bat Los Angeles Galaxy 5 à 2

Le club anglais de Manchester United a battu le Los Angeles Galaxy, franchise du Championnat nord-américain de football, 5 à 2 (mi-temps: 3-0), en match amical samedi à Carson (Californie). Les buts de la rencontre ont été inscrits pour le Manchester United par : Rashford (3, 20), Fellaini (26), Mkhitaryan (67) et Martial (72). Ceux du Los Angeles Galaxy ont été signés par: Dos Santos (79) et Romney (89).



Ronaldo c'est «mission impossible», selon Mourinho

L'entraîneur de Manchester United, Jose Mourinho a exclu samedi que son compatriote Cristiano Ronaldo puisse rejoindre cet été le club anglais où il a déjà joué de 2003 à 2009, estimant que le faire revenir du Real Madrid relevait de la «mission impossible».

«Je ne vais pas perdre mon temps à penser à des joueurs qui sont de l'ordre de la mission impossible», a déclaré Mourinho après la victoire (5-2) de son équipe en match de préparation contre le Los Angeles Galaxy à Carson (Californie).

La star du Real Madrid aurait indiqué à ses proches qu'il souhaitait quitter l'Espagne en raison de ses déboires avec la justice locale qui le soupçonne de fraude fiscale à hauteur de 14,7 millions d'euros. Depuis, le doute règne sur les intentions du quadruple ballon d'Or, vainqueur des deux dernières Ligues des champions avec le Real. Mourinho a préféré, lui, se concentrer sur la prestation, la première sous le maillot des «Red Devils» de sa recrue belge Romelu Lukaku qui a disputé la seconde période du match contre le Galaxy. «J'ai pu voir que c'était un joueur très collectif, il n'est pas égoïste, il n'est pas obsédé par l'envie de marquer», s'est félicité l'ancien entraîneur de Chelsea qui avait brièvement cotoyé Lukaku lorsqu'il était joueur du club londonien.

«Ce qui l'intéresse, ce n'est pas ce qu'il fait, mais ce qu'il peut apporter à l'équipe», a-t-il insisté.

Wenger répète sa volonté de garder Giroud

L'entraîneur d'Arsenal Arsène Wenger a répété en Australie sa volonté de conserver l'attaquant français Olivier Giroud dans son effectif pour le compte de la saison prochaine malgré l'arrivée de son compatriote Alexandre Lacazette, recrue phare du club londonien cet été.

«J'ai toujours dit (que je voulais qu'il reste), je n'ai jamais changé d'avis sur le sujet», a répondu le coach des Gunners à un journaliste qui l'interrogeait sur l'avenir de Giroud à l'issue du match de préparation remporté samedi par Arsenal contre les Western Sydney Wanderers (3-1). Giroud avait ouvert le score. Quant à l'utilisation tactique de ses deux attaquants internationaux français, Wenger a expliqué que Lacazette jouerait «la plupart du temps avant-centre», même si «pour le moment il joue un peu derrière Giroud». Titularisé seulement à 11 reprises la saison passée en Premier League avec Arsenal, Giroud (30 ans) intéresserait Everton, West Ham, Dortmund ou encore Marseille. Sa position chez les Gunners a été encore fragilisée par l'arrivée de Lacazette, acheté début juillet à Lyon pour 60 millions d'euros (dont 7 de bonus), un record pour le club londonien.

MONACO : Tiémoué Bakayoko rejoint Chelsea pour cinq ans

Le milieu international français de Monaco Tiémoué Bakayoko (22 ans) s'est engagé à Chelsea pour les cinq prochaines années, a annoncé le club champion d'Angleterre samedi. Selon la presse britannique, le montant du transfert déboursé par l'équipe entraînée par Antonio Conte est de 39,7 millions de livres (45,3 M EUR). Également convoité par Manchester United, Bakayoko, sacré champion de France et demi-finaliste de la Ligue des champions la saison passée avec l'équipe de la Principauté, n'avait pas caché sa préférence pour les «Blues».

Le jeune milieu de terrain était arrivé à Monaco en 2014, en provenance de Rennes, et a fait ses débuts en équipe de France fin mars lors d'un match amical perdu contre l'Espagne (2-0).

Le natif de Paris, qui a dû subir une opération d'un genou en fin de saison, retrouvera dans l'entrejeu de Chelsea son compatriote N'Golo Kanté, sacré meilleur joueur de la saison passée en Premier League. Son arrivée pourrait signer le départ vers la Juventus Turin ou Manchester United de Nemanja Matic, qui a eu, selon la presse britannique, l'autorisation du club londonien de ne pas participer à la tournée des champions d'Angleterre en Asie.



Montassar Ouhichi nouvel entraîneur de l'AS Gabès

L'AS Gabès, club de Ligue 1 de football, a engagé l'entraîneur Montassar Ouhichi pour la saison prochaine, annonce la formation sudiste samedi sur sa page officielle. Ouhichi avait occupé le poste d'entraîneur adjoint de l'ES Sahel la saison écoulée avant d'être limogé avec l'entraîneur Faouzi Benzarti lors du

mercato d'hiver. Le nouvel entraîneur de club gabésien avait occupé en 2014-2015 les fonctions de directeur sportif du C.Africain, saison au cours de laquelle les «rouge et blanc» avaient remporté le championnat de Ligue 1, rappelle-t-on.

Montassar Ouhichi entamera sa nouvelle mission lundi prochain et devra conduire sa nouvelle équipe pour un premier stage de préparation pour la nouvelle saison mercredi prochain à Tunis, précise l'AS Gabès. La saison 2017-2018 débutera le 15 août prochain.

MOSTAGANEM : Le FNTA et le Festival du théâtre arabe du Caire signent une convention de partenariat

Une convention de partenariat a été signée hier à Mostaganem entre le Festival national du théâtre amateur (FNTA) et celui du théâtre arabe du Caire et ce, en marge de la célébration du 50ème anniversaire du lancement du FNTA. Le commissaire du Festival, Nouari Mohamed, et le Directeur du festival du théâtre arabe du Caire (Egypte), Amrou Douara, ont présidé la cérémonie de signature de cette convention en présence des membres des deux festivals, de comédiens et d'artistes qui prennent part au festival de Mostaganem, ouvert jeudi dernier.



Cette convention vise à renforcer le travail des deux parties en faveur du développement de la société dans divers domaines par le biais de la pratique artistique et en contribuant à l'ancrage d'une culture théâtrale puisant des différentes expériences menées dans le 4e art pour gagner un nouveau public.

Cette convention comportant huit articles permettra aux deux parties de travailler pour la promotion de la culture théâtrale, la diffusion et le soutien des valeurs de la création artistique par le biais d'ateliers et de sessions de formation, l'organisation de conférences, de festivals dans les domaines du théâtre et du montage d'une œuvre commune avec la participation artistique de chacune des deux parties.

Cette convention permet aux deux institutions de bénéficier de leurs expériences respectives, de présenter des expériences théâtrales communes et de participer aux deux festivals de Mostaganem et du Caire. Le Commissaire du FNTA, Nouari Mohamed, a estimé que cette convention représente un premier pas de l'ouverture du festival de Mostaganem sur le monde extérieur, après un demi-siècle d'existence.

Il a ajouté que cette convention permettra, à l'avenir, de produire une œuvre théâtrale entre les deux parties et de contribuer à la formation des jeunes troupes du théâtre amateur des deux pays. Le commissaire du FNTA a annoncé la prochaine signature d'une convention similaire avec le Festival international du théâtre juvénile de Charam Cheikh (Egypte) et d'autres accords sont en perspective avec des festivals de Tunisie, du Maroc, de Palestine et de Dubaï, entre autres. Le Directeur du Festival arabe du Caire et fondateur de l'association égyptienne des amateurs du théâtre, Amrou Douara, a souligné, de son côté, que les grandes lignes de cette convention ont été mises en place, en attendant la finalisation des projets à initier ensemble. Il a rappelé que cette convention permettra de produire une œuvre commune et d'échanger les expériences. D'autre part, le même responsable a indiqué que le Festival du Caire a accueilli, lors de ses précédentes éditions, des troupes algériennes comme il a honoré des noms du théâtre algérien comme Fouzia Ait el Hadj, la défunte Keltoum, Sid Ahmed Agoumi, le défunt M'hamed Benguettaf et autres.

FOOTBALL AMATEUR: Le rééquilibrage des groupes à partir de la saison

Le rééquilibrage des groupes à partir de la division nationale amateur vers le bas se fera lors de la saison 2017-2018, a indiqué le Bureau fédéral, réuni hier en session extraordinaire au siège de la Fédération algérienne de football (FAF) à Dely-ibrahim (Alger). Un seul point a été inscrit à l'ordre du jour de ce Bureau fédéral tenu sur proposition du président de la FAF, Kheïreddine Zetchi, à savoir le rééquilibrage des groupes à partir de la division nationale amateur de football vers le bas.

Après avoir entendu les présidents de la commission de coordination avec les ligues, MM. Bahloul et Ghouti qui suivent de très près ce dossier, les membres du Bureau fédéral ont décidé que les clubs qui ne se sont pas engagés la saison dernière ne réintégreront pas la division où ils ont évolué au cours de la saison 2015/2016, selon la FAF. "A cet égard, deux formules ont été proposées pour harmoniser les groupes : soit faire accéder le deuxième classé à l'issue de la saison 2016/2017, soit repêcher le meilleur classé parmi les équipes qui ont rétrogradé", indique-t-on de même source.

Le Bureau fédéral a décidé à l'unanimité d'associer les ligues régionales dans le choix de la formule qui sera choisie et communiquée lors de la prochaine réunion, élargie aux présidents des ligues et prévue le 26 juillet au centre technique national de Sidi-Moussa (Alger).

APS

ALGÉRIE-YÉMEN: Convergence de vues sur l'importance de la réforme de la Ligue arabe

Le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la République du Yémen, Abdul Malek Al-Mekhlafi, a affirmé samedi que l'Algérie et le Yémen avaient convenu de la nécessité de «remédier à la situation prévalant sur la scène arabe» et de procéder «à une réforme de la Ligue arabe», saluant le rôle de l'Algérie dans la question.



Dans une déclaration à la presse au terme de ses entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, le responsable yéménite a indiqué que «nous partageons les mêmes vues quant à la nécessité de remédier à la situation prévalant sur la scène arabe et à la réforme de la Ligue des Etats arabes, et nous fondons de grands espoirs sur le rôle de l'Algérie dans plusieurs questions arabes».

Qualifiant les relations bilatérales d'«historiques et importantes», M. Al-Mekhlafi a souligné que le Yémen «demeure attaché» à l'échange de vues et à la concertation avec l'Algérie

sur nombre de questions. Le responsable yéménite a indiqué avoir abordé avec M. Messahel «la situation préoccupante dans le monde arabe», et passé en revue la situation au Yémen», ainsi que les orientations du Gouvernement yéménite et sa volonté de rétablir la paix, sur la base des trois références mentionnées dans l'initiative du Golfe et l'instance exécutive et les recommandations du dialogue national et de la résolution onusienne 22-16».

De son côté, M. Messahel a affirmé que plus de 400 étudiants yéménites résidaient à Alger, ajoutant que 49 bourses scolaires seraient octroyées à des

étudiants yéménites au titre de la prochaine rentrée.

Il a également été question des «voies et moyens de développement des relations bilatérales et de la situation qui prévaut dans les pays arabes, notamment en Palestine, dans le Golfe et au Maghreb». S'exprimant sur la situation en Libye et dans la région du Sahel, les deux parties ont évoqué «les expériences de sortie des crises par la voie du dialogue et de la Réconciliation nationale.

La politique de la concorde civile et de la réconciliation nationale adoptée en Algérie a été présentée à cette occasion». Dans ce contexte, M.

Messahel a indiqué que l'Algérie «qui prône la solution politique comme elle le fait pour le cas de la Libye, suit avec un grand intérêt l'évolution de la situation au Yémen», estimant que le rétablissement de la paix et de la stabilité au Yémen, en Syrie et en Libye «est de nature à servir les intérêts de la nation arabe».

Concernant la réforme de la Ligue arabe, M. Messahel a passé en revue «les idées proposées par l'Algérie», soulignant l'importance de la coordination entre l'Algérie et le Yémen dans ce sens.

ALGÉRIE-USA DU 17 AU 19 JUILLET L'APN prendra part aux travaux du Forum politique de haut niveau sur le développement durable à New York

L'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part du 17 au 19 juillet à New York (Etats Unis) aux travaux du Forum politique de haut niveau sur le développement durable ainsi qu'à la réunion parlementaire prévue en marge des travaux, a indiqué hier un communiqué de l'Assemblée.

Lors de ce forum, les participants «examineront les mesures devant être prises par les parlementaires pour conférer le caractère institutionnel aux objectifs de développement durable et appuyer leur application sur les plans nationaux», indique-t-on de même source. Dans ce cadre, les participants débattront de l'éradication de la pauvreté et la promotion de la prospérité dans un monde en perpétuelle évolution». Cette rencontre permettra d'échanger les expériences parlementaires notamment celles liées à la lutte contre la pau-



vreté et la faim, garantir la sécurité alimentaire et l'égalité entre les sexes, encourager l'industrialisation durable, préserver les océans, les fleuves et les sources d'eau et les exploiter à des fins de

développement durable. L'Algérie sera représentée à ces deux réunions par le député de l'APN, Seddik Chihab, membre permanent de la Commission onusienne de l'Union inter-parlementaire (UIP).